

HAÏTI/PARLEMENT/ANNÉE LÉGISLATIVE

# Ouverture de la deuxième session

»»» lire page 4



Des membres du bureau de l'Assemblée nationale, le 13 juin 2016. / Photo : Ruben Chéry

HAÏTI / EXAMENS DE 9E ANNEE FONDAMENTALE

# Une première journée réussie

*La première journée des examens de 9<sup>e</sup> année fondamentale s'est bien déroulée sur tout le territoire national, selon ce qu'a informé Louis-Mary Cador, directeur général du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), joint au téléphone en mi-journée, le lundi 13 juin 2016. Aucune irrégularité n'a été constatée ni enregistrée, a fait savoir M. Cador. Même déclaration du côté de certains élèves interrogés suite à l'épreuve de composition française qui ont avoué l'avoir affronté avec beaucoup de facilité.*

Joint au téléphone après les épreuves de français et de sciences sociales, le directeur général du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Louis-

Mary Cador, a informé que tout se passe bien sur toute l'étendue du territoire national. « J'ai appelé tous les directeurs départementaux, ils nous ont tous informés que tout se passe bien », a déclaré Louis-

Mary Cador. Toutefois, le directeur général a fait mention de quelques rares irrégularités qui, selon lui, ne portent pas atteinte au bon déroulement du processus.

»»» suite page 2

ACTUALITÉ

## 120 jours ! Est-ce la fin ?



Lionel Édouard

»»» P. 6

SOCIÉTÉ

## « Mwen pi byen nan fanmi m »



Aljany Narcius

»»» P. 15

SPORT

## Haïti au championnat latino-américain des U-15 !



Gérald Bordes

»»» P. 22



**RIVIERA S.A.**  
 Production et Vente d'Agrégats (Sable et Gravier)  
 16, Rue Sainte-Philomène, Tabarre 27 | Tél:(509)3661-1010 / 2946-05

## ÉDITO

## LE « BLANC »

Le « Blanc », semble-t-il, chez nous, est responsable de tous nos malheurs. Bien qu'on ne sache pas trop qui est le « Blanc ». Car il y a « Blanc » et « Blanc ». Il y a la communauté internationale qui est un tout hétéroclite, avec ses luttes hégémoniques qui prennent différentes tournures suivant le moment. Le « Blanc » dans nos têtes est un être pyramidal, car on sait, on pense, on en est presque certain, le donneur d'ordre, en haut, est quelque part, dans une officine en Amérique du Nord. L'Europe suit, tente de garder sa place, et ensuite vient l'Amérique Latine, le Brésil en particulier pour qui notre pays serait un pion important dans sa stratégie dont le but est de se créer un espace enviable sur la scène continentale et mondiale.

Le « Blanc » étant responsable de tout, de nos mauvaises élections en particulier, qu'il a eu le culot de financer, et dont il a eu aussi le culot d'obtenir des dirigeants haïtiens, si soucieux du bien-être national, le contrôle même des dépenses sur l'argent du trésor public mis à la disposition du Conseil électoral provisoire. Certains poussent maintenant un soupir de soulagement du fait que nos élections seront organisées seulement par l'État haïtien. Ce qui est sans conteste une bonne chose. Sauf que ceux qui crient haro sur le « Blanc » ne lui reprochent à ce « Blanc » qu'une chose : « Ne pas avoir été de leur côté ». Finalement, comme certains pince-sans-rire aiment le souligner, chacun a son « Blanc. » Sauf qu'il y a « Blanc » et « Blanc. » Le bon « Blanc » étant celui capable de faire pencher la balance en sa faveur. On a déjà trop parlé de notre conception du bien et du mal.

Le bon « Blanc », on le comprend donc, est celui qui assure sournoisement le pillage des ressources du pays et qui travaille pour le groupe auquel on appartient. Mais derrière toute cette rhétorique sur la question du « Blanc » se cache fondamentalement notre refus d'admettre nos échecs, de critiquer nos démarches égoïstes, nos comportements suicidaires, notre mépris pour cette population, pour cette terre et pour nous-mêmes. Tirer à boulets rouges sur le « Blanc », c'est enfoncer sa tête dans le sable, c'est refuser de voir une réalité dont nous sommes les seuls responsables.

L'étranger n'aura toujours que ses intérêts. L'impérialisme se nourrit des faiblesses, de l'inorganisation des sociétés qu'il domine. C'est difficile, à moins de plonger dans les mythes qu'on connaît, de prouver que l'étranger aurait plus d'intérêt en Haïti que dans les autres pays de la Caraïbe qui nous dament le pion pratiquement dans tous les domaines. Le vrai drame de notre pays, c'est l'incapacité de notre société à dégager une masse critique de citoyens pouvant s'atteler à changer ce système où la précarité transforme chaque individu en une sorte de virus devant perpétuer le chaos.

Le vrai problème n'est pas le « Blanc ». Le « Blanc » observe nos turpitudes, notre conception dépravée du pouvoir, nos médiocrités, nos méchancetés, notre « kokoratisme », notre vénalité, notre cécité, et il en profite. Pleurnicher parce qu'il en profite et lancer des slogans, au fond, faux, hypocrites, et fausement racistes, ne changeront rien à la réalité qui est la nôtre. Tout autant que nous n'aurons pas le courage de nous attaquer aux vrais problèmes, que nous ne décidons pas ensemble, sincèrement à « fermer » ce pays pour restructuration complète, physique et mentale, nous continuerons comme des fous à fouiller notre propre tombe et à accuser le « Blanc ». Lui qui, comprenant toujours son intérêt, se dépêchera de nous fournir à prix fort, le matériel pour creuser.

Gary VICTOR

»»» suite de la première page

HAÏTI / EXAMENS DE 9<sup>E</sup> ANNEE FONDAMENTALE

## Une première journée réussie



Le directeur général du MENFP, Louis-Mary Cador. / Photo (archives) : Ruben Chéry

« Par exemple, on a eu quelques absences, environ 20, dans un centre d'examen qui devait recevoir 386 élèves dans le département de la Grand-Anse », informe M. Cador, qui précise que ces irrégularités se rencontrent généralement chaque année. De plus, quelques rares élèves ont eu des difficultés avec leurs fiches, a informé dans la même veine le directeur général du MENFP. Néanmoins, Louis-Mary Cador informe qu'il serait en mesure de faire le bilan complet après la clôture de la journée.

Le directeur du Lycée Toussaint Louverture, responsable de la zone « Secondaire » du centre de ladite école, Rodrigue Duverger, a, lui aussi, fait état d'une première journée réussie.

En outre, il croit que les examens de cette année sont particulièrement inclusifs. « Quelle que soit l'origine d'un élève, il peut passer facilement ces examens », avoue M. Duverger, interrogé en son bureau.

Le centre d'examen du Lycée Toussaint Louverture devait recevoir un effectif allant jusqu'à 693 élèves. Selon M. Duverger, tous les élèves ont répondu présents. Sauf de rares exceptions, informe-t-il. En cas de problèmes sanitaires, le responsable informe que le centre est muni d'un personnel médical disponible

pour les élèves. Des agents de la police éducative (Edupol) sont également présents sur la cour du Lycée Toussaint Louverture pour assurer la sécurité des candidats. Cela rentre, informe Louis-Mary Cador, dans le cadre de la stratégie globale de sécurité du ministère au cours des examens.

Les candidats ne sont pas moins satisfaits du processus. Si certains se plaignent des difficultés qu'ils rencontrent à faire usage de leur téléphone dans les salles d'examen, d'autres croient que les examens n'ont pas exigé qu'ils trichent.

« Je suis sûre que je vais réussir. C'était vraiment facile l'épreuve de français » affirme avec enthousiasme Nerlande Clermont, une élève rencontrée sur la cour du Lycée Toussaint Louverture. Même son de cloche pour Paul, un candidat du siège de l'école mixte Les Frères Nau de la rue du centre. « Tout a été vraiment facile pour le français. On attend pour les autres matières ».

L'on rappelle qu'un effectif de 220 mille 106 candidats devait participer aux examens de 9<sup>e</sup> année fondamentale répartis dans les dix départements géographiques du pays. Ces examens entamés le lundi 13 juin 2016 devront s'achever le mercredi 15 juin. ◆

Ritzamarum Zétrenne  
rzetrenne@lenational.ht

HAÏTI/ÉLECTIONS MUNICIPALES

# Le CEP rend public les résultats définitifs

**Le National**

www.lenationalht.com  
10, rue Gabart · Pétion-Ville  
info@lenational.ht  
(509) 4612-1010 / 3214-5554  
\*\*\*

**Propriétaire:** Le National S.A  
**Fondateur:** Hervé Lerouge, Ing.  
**Directeur général:** Jean Gardy Lorcy  
**Directeur Développement et Innovations :** Frandley Julien  
\*\*\*

**Rédaction**  
redaction@lenational.ht  
(509) 4614-1010

**Rédacteur en chef :**  
Gary Victor

**Secrétaire de rédaction :**  
Jacques Desrosiers

**Secrétaire de rédaction adjoint :**  
Lionel Édouard

**Conseiller à la rédaction :**  
Pierre Clitandre  
\*\*\*

**Directeur artistique :**  
Fabrice Lafleur  
\*\*\*

**Chef de Rubriques**

**Actualité :** Lionel Édouard

**Arts & Culture :** Jean Emmanuel Jacquet

**Économie :** Enomy Germain

**Société :** Joe Antoine Jean-Baptiste

**Sports :** Gérald Bordes

**Rédacteurs**

Reynold Aris, Walter Cameau,  
Noclès Debréus,

Kenson Désir, Stephen Ralph Henri  
Cadet Jean-Michel, Eddy Laguerre,  
Schultz Laurent Junior,

Evens Régis, Therno N.A. Sénéus,  
Ritzamarum Zétrenne, Harrios Clerveaux  
\*\*\*

**Graphistes :** Junior Admé

**Caricaturiste :** Francisco Silva

**Photographes**

Jean Jacques Augustin, Ruben Chéry

**Correction & révision**

Frantz Clergé, Jean Eric Fouché,  
Jackson Joseph

**Internet & Multimédias**

Jean Bernard Brutus, Stanley Pierre,  
Aurelien Junior Sylvain  
\*\*\*

**Administration :** Rachele Compère  
administration@lenational.ht  
(509) 4610-1010 / 4612-1010

**Publicité et Marketing:**

Cassandra Bosquet  
publicite@lenational.ht  
(509) 4610-1010

**Vente & Distribution :**

(509) 3854-8870/4306-5205  
\*\*\*

**Bureau Floride**

8991 Pembroke Rd, Pembroke Pines,  
FL 33025, USA

contact@lenational.ht  
786 908 4967

Après le traitement de nombreux cas au niveau du Bureau du contentieux électoral national (BCEN), le Conseil électoral provisoire (CEP) a rendu publics, le dimanche 12 juin, les résultats pour 66 parmi les 69 communes faisant l'objet de contestation. Les communes de la Croix-des-Bouquets, Chardonnières, Lascahobas, pour lesquelles les résultats définitifs ne sont pas encore publiés, font l'objet d'une enquête administrative, selon les précisions apportées par l'organe électoral.

RÉSULTATS DÉFINITIFS				
Département :		OUEST		MAIRE
Commune :		PORT-AU-PRINCE		
Procès-verbaux inclus	Votes valides / choix exprimé	Votes valides / aucun candidat	Votes nuls	
889 / 1,073	65,277	1,565	5,193	
CARTEL ELU				
No.	PARTI	CANDIDAT	VOTES	%
31	LAPEH	RALPH YOURI CHEVRY	9,078	13,58 %

Le CEP rend public les résultats définitifs. / Photo (illustration) : www.loophaiti.com

Fait marquant de ces résultats, la structure politique baptisée Parti haïtien Tèt kale (PHTK), est le principal gagnant de ces élections au niveau des municipalités. Cette structure, à elle seule, rafle dix-sept (17) circonscriptions et ainsi détient le record du parti politique ayant le plus grand nombre de cartels élus. Ses fidèles alliés comme, konvansyon inite demokratik (KID) et Bouclier ont remporté ces élections au niveau de dix (10) circonscriptions. Quatre (4) pour Bouclier et six (6) pour KID. L'autre allié du PHTK, Ayiti an Aksyon (AAA), a gagné trois parmi les 66 communes pour lesquelles les résultats ont été publiés dans la nuit du dimanche 12 juin dernier. Emmené par le président de la commission anti-corruption au niveau du sénat haïtien, Youri Latortue. Cette structure politique commence à étendre sérieusement ses tentacules au niveau du département de l'Artibonite. L'organisation du peuple en lutte (OPL) qu'on qualifie souvent de parti politique le mieux organisé du pays n'a remporté les élections qu'au niveau de deux (2) communes dans le cadre de ces

élections. Les citoyens Christian Joseph pour le Môle Saint-Nicolas et Ernst Saint-Phard pour la commune de Desdunes sont les deux élus de l'OPL. Se réclamant de la masse populaire en Haïti, la plateforme Pitit Dessalines et Fanmi Lavalas n'ont pas réussi non plus une belle performance. Fanmi Lavalas n'a remporté que trois cartels. La plateforme Pitit Dessalines, quant à elle, a remporté les élections seulement au niveau de la circonscription de Petite-Rivière de l'Artibonite, grâce au citoyen Rodriguez Démosthène. Autres faits marquants, dans plusieurs circonscriptions où ces élections ont été contestées, on a observé un revirement de situation. Dans plusieurs cas, les résultats ont tourné en faveur du candidat contestataire alors que la tendance était différente dans les résultats préliminaires publiés par l'ancien conseil dirigé par Pierre-Louis Opont. C'est le cas pour la commune de Port-au-Prince où les résultats préliminaires avaient donné comme gagnant Pierre Richard Duplan du PHTK. Après contestation, c'est le manager

du groupe rap Barikad Crew, Ralph Youri Chevry de la Ligue alternative pour le progrès et l'émancipation d'Haïti (Lapeh), qui a remporté haut la main ces élections. Par contre, certains résultats n'ont pas changé dans plusieurs communes qui ont également fait l'objet de contestation. Par exemple, au niveau des communes de Pétion-ville et de Tabarre, le citoyen Dominique Saint Roc de l'Union nationale des démocrates haïtiens (UNDH) et l'actrice de cinéma Nice Simon ont réussi à maintenir leur siège dans leur municipalité respective. Il faut toutefois attirer l'attention du public sur le fait que les quatre plus grandes villes du pays, à savoir, Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Gonaïves et Les Cayes sont à présent sous le contrôle des partis Lapeh avec Ralph Youri Chevry, Bouclier (Jean-Claude Mondésir), AAA avec Neil Latortue et la ligue Dessalinienne (LIDE) avec l'ancien sénateur du département du Sud, Jean-Gabriel Fortuné. ●

**Evens REGIS**  
eregis@lenational.ht

»»» suite de la première page

HAÏTI/PARLEMENT/ANNÉE LÉGISLATIVE

## Ouverture de la deuxième session

*Conformément aux dispositions constitutionnelles, la séance en Assemblée nationale pour l'ouverture de la deuxième session de l'année législative 2016 a eu lieu le lundi 13 juin 2016. 87 députés et 18 sénateurs ont répondu à l'appel nominal. Comme le veut la Constitution, cette Assemblée nationale a servi aussi de podium pour le Premier ministre, accompagné des membres du cabinet ministériel de faire le bilan de l'action gouvernementale.*

**A** lors que l'invitation à cette séance en Assemblée nationale a été prévue pour 11 heures du matin, le premier appel nominal n'a pu se tenir qu'aux environs de 5 h 30 de l'après-midi. Si les députés revenant de vacances se présentent en nombre suffisant, il n'y avait aucun empressement du côté des sénateurs notamment ceux de la majorité.

Au terme de longues heures d'attente, les pères conscrits ont finalement décidé de donner le quorum nécessaire pour la tenue

de cette séance qui s'est terminée par un accroc aux règlements. Car, bien avant l'épuisement du dernier point de l'ordre du jour, certains sénateurs ont vidé les lieux infirmant ainsi le quorum en laissant seulement 15 sénateurs dans la salle de séance.

Cette séance en Assemblée nationale a été l'occasion pour Cholzer Chancy, président de la Chambre des députés, qui fait office de président de cette Assemblée de présenter un tableau assez sombre de la conjoncture politique. Dans son discours de circonstance, le député

d'Ennery a appelé les députés ainsi que les sénateurs à prendre leurs responsabilités en charge face à la conjoncture politique qui prévaut actuellement dans le pays où, dit-il, l'avenir de certaines institutions garantes de la démocratie est menacé. « Nous vivons une conjoncture particulièrement troublée. Une des plus terribles de notre histoire nationale récente. Les garde-fous protecteurs des institutions démocratiques mis en place il y a plus de trois décennies sont en train de sauter les uns après les autres... », a lancé Cholzer Chancy comme pour inviter ses pairs à la vigilance.

Plus loin, l'homme d'Ennery voit le chômage, la famine, l'insécurité et d'autres fléaux qui frappent le pays comme étant les résultats de l'instabilité politique et du non-respect des échéances électorales. Épilouguant sur la situation politique pour le moins, dit-il, préoccupante, Cholzer Chancy n'a pas raté l'occasion de tacler le CEP présidé par Léopold Berlangier qui, a bien compris les propos de Monsieur Chancy, tente de faire passer le temps à travers le calendrier électoral. Ainsi, le président de la Chambre des députés dit inviter le Conseil électoral provisoire à écourter le calendrier, question de réaliser les élections dans le plus bref délai.

En bon chef d'équipe, Cholzer Chancy s'est montré encore une fois solidaire des députés indexés dans le rapport de la commission indépendante d'évaluation et de vérification électorale (CIEVE). Comme il l'avait souligné le 9 mai dernier au moment où les députés partaient en vacances, le président de la Chambre des députés a réaffirmé sa position

selon laquelle la chambre n'est pas liée par ce rapport et que les recommandations ne sont pas imposables aux députés. « Les recommandations de cette commission ne sont en aucune façon imposables au Parlement. En d'autres termes nous ne sommes pas liés par ce rapport », a lancé tout de go Cholzer Chancy sous une pluie d'applaudissements des députés.

Cette Assemblée nationale pour l'ouverture de la deuxième session de l'année législative est une manche gagnée par les parlementaires pour maintenir en vie un Parlement qui était au bord d'un possible dysfonctionnement. Le gros reste encore à jouer lors de cette assemblée nationale spéciale prévue pour ce mardi 14 juin au cours de laquelle le sort du président de la République sera décidé. Déjà les tractations vont bon train dans les couloirs du Parlement. Les blocs politiques se positionnent.

Au Sénat la minorité n'entend pas courber l'échine pour prolonger le mandat de Joclerme Privert. Carl Murat Cantave opte à ce que les destinées du pays soient confiées au conseil des ministres sous l'autorité du Premier ministre Enex Jean-Charles.

Entre-temps, d'autres positions sont en train d'être fixées. Au niveau de la chambre des députés, 55 députés membres de toutes tendances ont déjà signé une déclaration favorable au maintien du président Privert au-delà du 14 juin. La séance du mardi s'annonce déjà riche en suspense, marchandages et démagogie. ◆

**Noclès Débréus**

**InselAir**  
Flying Higher

# Miami

A partir de **USD 275**

Réservez Maintenant!

2813-0401 / 2813-0403 / 2813-0594  
\*73, Blvd. Toussaint Louverture, Aéroport International Toussaint Louverture  
\*Complexe La Belvédère, Angle Rue Clerveau et Chavannes, Pétion-Ville  
OU CONTACTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE

**InselAir**  
Flying Higher

HAÏTI/MANIFESTATION

# Fanmi Lavalas soutient Privert et marche dans les rues

*À quelques heures seulement de l'échéance du mandat de 120 jours du président provisoire de la République, Jocelerme Privert, plusieurs organisations populaires proches de Fanmi Lavalas ont manifesté dans les rues de Port-au-Prince le lundi 13 juin 2016. Par cette initiative, ils s'engagent à apporter leur solidarité au chef de l'État provisoire qui, selon elles, doit organiser les prochaines élections dans le pays.*

Quelques heures avant l'annonce de la veillée patriotique annoncée par les proches du Parti haïtien Tèt Kale (PHTK), les partisans de Fanmi Lavalas ont réitéré leur plein soutien au président provisoire de la République, Jocelerme Privert. Ils ont à cet effet lancé une manifestation qui est partie devant les ruines de l'église Saint-Jean Bosco (Boulevard La Saline). Elle s'est ensuite dirigée vers Bel-Air et Delmas (2 et 4) pour prendre fin devant les locaux du Parlement au Bicentenaire.

Un des faits marquants dans cette manifestation, une dame qui transportait un sac de sel, en répandait sur tous les manifestants et badauds favorables à ce mouvement qui se trouvaient sur le parcours. Ce signe consistait à revitaliser ce que les contestataires, au regard du rapport de la Commission indépendante d'évaluation et de vérification électorale (CIEVE), appelaient « des zombies ayant participé aux simulacres d'élections ».

Ce qui leur permettra de s'engager dans l'intérêt du pays.

Estimés à plusieurs centaines, sur tout leur parcours, les protestataires ont lancé des slogans hostiles aux députés et sénateurs qu'ils qualifient de « mal-élus ». Selon eux, ces derniers ne peuvent pas faire la loi au pays. Ils s'engagent à bloquer le pays en exigeant le départ de Jocelerme Privert du pouvoir au profit de l'ancienne administration qui a dilapidé tous les fonds de l'État. Déterminés, les manifestants ont affirmé que l'avenir du Parlement est conditionné à la prorogation du mandat de l'actuel chef de l'État provisoire. « Si Privert ale, Palman mèt ale ».



Des partisans de Fanmi Lavalas devant le Parlement, le 13 juin 2016. / Photo : Ruben Chéry

## Lavalas appelle à une concertation

Un avis que semble partager le responsable de mobilisation de Fanmi Lavalas, Louis Gérard Gilles. Sans langue de bois, il a déclaré que Jocelerme Privert n'ira nulle part, « Privert pap fè yon pa kita, yon pa nago ». Il a ainsi fait remarquer que l'ancien sénateur des Nippes n'est pas parvenu tout seul au pouvoir. C'est pourquoi ceux qui ont contribué à son accession à la magistrature suprême de l'État doivent trouver une solution au problème autour de la table de concertation.

Dans cette optique, l'ancien sénateur de l'Ouest a exhorté les parlementaires, les leaders politiques et patriotes à trouver un dénouement à cette crise avec le chef de l'État provisoire et le Premier ministre. Une telle initiative permettra de définir un agenda propice au déroulement de ces prochaines joutes. Car, affirme-t-il, Fanmi Lavalas veut participer aux élections. « Il n'est pas possible

d'engager le pays dans un cycle de gouvernement provisoire. L'heure est à la stabilité politique. Ce qui pourra contribuer à la tenue des prochaines compétitions électorales dans le pays. » Le peuple sait pertinemment, selon Gérard Gilles, que son pouvoir ne saurait émaner d'une transition. Habituellement, dit-il, il est issu des compétitions électorales, et celles-ci doivent être garanties par le biais de la stabilité politique. Pour ce qui concerne l'échéance du mandat de Jocelerme Privert, M. Gilles l'a relativisé. Il en veut pour preuve l'insuffisance de temps qui a été imparti au chef de l'État provisoire. À cela s'ajoute l'immensité des problèmes nés de l'ancienne administration auxquels il devait faire face. Ce qui, selon lui, l'empêche d'organiser des élections libres, honnêtes, transparentes et démocratiques. Offusqué, l'ancien parlementaire s'en est pris à l'ancienne équipe qui, dit-il, avait un mandat de cinq ans et n'était pas parvenue à organiser des élections crédibles. Dans cette même veine, l'ancien

candidat aux sénatoriales du 9 août 2015 a plaidé pour la redéfinition d'un nouvel accord en se passant de celui fixant le mandat du président provisoire de la République à 120 jours. Cette démarche, explique-t-il, permettra d'élaborer un agenda bien défini. Elle favorisera également l'établissement d'un climat politique stable, favorable au déroulement des prochaines compétitions électorales.

## Repons Peyizan proteste

Parallèlement, le coordonnateur de Repons peyizan, Fednel Monchéry s'inscrit contre cette démarche. Pour ce faire, il a brandi l'accord du 5 février 2016 conclu entre l'ex-président Michel J. Martelly et les présidents des deux branches du Parlement. D'après lui, le mandat de Jocelerme Privert arrivera à terme dès ce mardi 14 juin. Il n'est pas question de proroger le mandat d'un citoyen qui ne se montre pas à la hauteur pour conduire la barque du pays. Par ailleurs, M. Monchéry a rejeté d'un revers de main les informations conditionnant le départ du chef de l'État provisoire à la tenue d'une séance en Assemblée nationale.

Pour lui, l'ancien sénateur des Nippes n'a pas besoin d'attendre une telle rencontre pour rendre le tablier. « C'est automatique une fois que son mandat arrive à échéance. Il n'a d'autre choix que de laisser le pouvoir ». Fednel Monchéry a ainsi profité de l'occasion pour lancer l'opération « depoze Privert » compte tenu du fait que son mandat de 120 jours au maximum sera épuisé dans quelques heures. ●

Reynold Aris  
raris@lenational.ht

HAÏTI / TRANSITION

# 120 jours ! Est-ce la fin ?

**Le mandat de Jocelerme Privert touche à son terme. Le délai constitutionnel de 120 jours accordé avant que l'Assemblée nationale ne recommence à statuer sur le sort du chef de l'État est écoulé. Négociations ! le nouveau mot d'ordre. Toujours est-il qu'on attend la dernière minute pour trouver une solution. À la va-vite. N'est-ce pas le meilleur moyen de contourner la loi ?**

Dans cet océan d'incertitudes, une certitude émerge : « Jocelerme Privert veut se maintenir au pouvoir ». Depuis la semaine dernière, il a entamé les consultations et les négociations. Pourtant, depuis des lustres, nombreux furent les secteurs de la vie nationale qui l'ont convié à trouver une entente avec ses opposants en vue d'éviter un blocage certain au 14 juin. Après une semaine de tractations, l'exercice qui s'en vient s'annonce périlleux pour les uns comme pour les autres. Comme d'habitude, la stratégie du fait accompli est privilégiée par les protagonistes. Les Assemblées nationales, celle devant



Le président Jocelerme Privert (archives)

reconfiguration et une redistribution des forces. Aujourd'hui, les tendances sont ainsi reparties. D'un côté, représentant une certaine majorité, se rangent ceux qui supportent une prorogation du mandat du président provisoire. D'un autre côté, moins nombreux, se trouvent les pro-PHTK qui prônent un transfert du pouvoir à Enex Jean-Charles. Et enfin, encore moins nombreux, les parlementaires qui voudraient que les rênes du pouvoir soient confiées au président de la Cour de cassation. Dans cette ambiance cacophonique, l'international se positionne.

Cependant, malgré le désaveu cinglant infligé à la communauté internationale à travers ses initiatives, notamment avec la mise en place de la Commission indépendante de vérification et d'évaluation électorale (CIEVE), l'équipe de Jocelerme Privert, apparemment bénéficiant de la solidarité d'une frange de cette communauté. Le Core Group qui réunit les principaux bailleurs qui ont financé les scrutins de 2015 ne serait pas défavorable à ce que le processus continue avec le chef d'État actuel. À cet effet, les déclarations de Sandra Honoré sont indicatives du positionnement de ce regroupement de pays dit amis. La représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU, en ce sens, a appelé à la continuité de la gouvernance en Haïti.

Cet appel constitue une ultime manœuvre pour sauver la stabilité du pays. En effet, si les parlementaires ne rentrent pas en fonction pour cette deuxième session ordinaire de l'année législative et si le président Privert est éjecté du pouvoir dans le même temps, la mission onusienne ainsi que les pays et autres organisations qui œuvrent pour la stabilité en Haïti depuis 2004 auront échoué dans leur mission. En ces temps de grand marchandage, nul doute que les lois seront une nouvelle fois violées. Mais qui sera le grand perdant et le grand sacrifié ?

Lionel Édouard

ACCESS HAITI

Célébrons les FÊTES avec amour

A partir de: **\$66 /mois 4 SERVICES**

\* Cette offre comprend le PLAN internet COLLÈGE et le choix d'un PLAN PLEZI de 50 chaînes. Stock limité

Tel: +(509) 2812-6000 Email: sales@accesshaiti.com website: www.accesshaiti.com

BUREAU CENTRAL: 40 Rue Geffrard Petion-ville  
 TABARRE: Carrefour Fleuriet  
 DELMAS 30: Centre Commercial Delmas  
 CHAMP DE MARS: 22 Avenue Magloire Ambrose  
 CARREFOUR: 116, Rivières Plaza, Martissant  
 PETION-VILLE: 84, Avenue Panaméricaine

marquer le début de la deuxième session de la législative (13 juin) et celle devant statuer sur le sort de M. Privert (14 juin), deviennent des monnaies d'échange. La rentrée parlementaire et la prolongation de mandat du chef de l'État sont liées. Pas de mandat, pas de rentrée et vice versa.

En attendant d'avoir l'accord de ses opposants, Jocelerme Privert consolide ses bases. Des rencontres ont été tenues en ce sens depuis le week-end dernier avec les membres de la majorité au Sénat ainsi qu'avec les députés qui supportent son administration. Une certaine sérénité se dégage de son clan à la veille de ce 14 juin à tout casser. Ce, malgré « l'opération depoze Privert » orchestrée par Évans Paul et consorts. Une opération qui devait accoucher lundi soir d'une veillée patriotique dans les rues de la capitale. Une réponse plutôt symbolique à la marche organisée par les pro-Privert qui ont parcouru les rues de Port-au-Prince en signe de solidarité au pouvoir en place. Le pays est divisé c'est indéniable. Dans cette atmosphère qui exhale une forte odeur de chaos, le réveil d'une conscience patriotique des politiques est fortement attendu.

Cette division prend forme au Parlement à travers une

# Le futur pris au piège :

Pour comprendre le « déterminisme du mauvais départ » en Haïti

## Partie 1

Au début du mois de février 1986, une forte mobilisation populaire, animée par un désir de démocratie inouï, a eu gain de cause de la cruelle dictature des Duvalier. Mis à part les privilégiés et les bénéficiaires directs et indirects de la dictature, quasiment toute la population haïtienne avait alors cru dans un nouveau politique, économique et socio-culturel. Sous l'emprise totale de l'émotion, dans un enthousiasme démocratique puéril, les artisans de la mobilisation ont redéfini une nouvelle « logique sociale ». Le 27 mars 1987, dans une atmosphère de bamboche démocratique, par voie référendaire, une « constitution » a été adoptée. Dans la foulée, des élections ont été programmées et, dans une ambivalence de peur et d'espoir, tout le monde lorgnait, à tort ou à raison, un nouveau départ dans le pays.

Le massacre de la ruelle Vaillant, le 29 novembre 1987, le jour de l'organisation du scrutin appelé à matérialiser les espoirs populaires dans la démocratie balbutiante, a provoqué un réveil brutal, projetant la société dans les tares qui semblent la caractériser. Il n'y a pas eu de nouveau départ. À l'instar du mauvais départ d'après l'indépendance de 1804, de celui d'après les mobilisations de la jeunesse de 1946, l'après 1986 a aussi été prises dans la même trappe du mauvais départ.

À notre sens, le futur, ou mieux, l'avenir en Haïti est pris au piège. L'évolution de la société haïtienne est prisonnière d'un « déterminisme du mauvais départ ». Des « visionnaires du spontané », passagers clandestins de la dynamique historique nationale, opportunistes invétérés, parviennent toujours à se hisser au sommet de la direction étatique pour proposer l'absurde comme solution

salvatrice au marasme national. Il est urgent de comprendre et d'expliquer les mécanismes qui font tenir ce « déterminisme du mauvais départ » et qui prêtent le flanc au succès des « visionnaires de l'absurde ». Ce n'est qu'en comprenant et en expliquant les mécanismes qui huilent ce déterminisme, qu'on peut parvenir à le contourner et à libérer l'avenir.

## Du point de départ, au « mauvais départ originel »

Notre point de départ se situe à la fin de l'année 1492, quand, croyant trouver une route occidentale pour atteindre l'Inde des épices, Christophe Colomb, à la tête d'un groupe de conquérants au service de la couronne d'Espagne, débarqua sur les côtes nord-occidentales de l'Île d'Ayiti. Les richesses qu'il découvrit dans cette Île et l'engouement que lui et ses compagnons-conquérants ont mis pour s'approprier les richesses découvertes, le portèrent à soumettre les aborigènes aux travaux forcés d'extraction des mines. Peu habitué à ces genres de traitements, le peuple Taïno mourut progressivement. « De près d'un million qu'ils étaient à l'arrivée de Colomb, on ne dénombre que quelques milliers quarante ans plus tard » (Barthélemy [1999 : 11]). Aussitôt éclata la guerre mercantile entre les puissances européennes en quête de richesses et de débouchés. À en croire Karl Marx [1867], cette guerre avait le globe entier pour théâtre. Souvrant par la révolte de la Hollande contre l'Espagne, elle prend des proportions gigantesques dans la croisade de l'Angleterre contre la Révolution française et se prolonge en expédition de pirates. C'est donc dans ce contexte que, peu avant 1625, il fut aperçu des pirates français [les fameux flibustiers] au large des côtes de l'Île de la Tortue, attaquant des vaisseaux anglais et espagnols chargés de

métaux précieux et d'autres richesses extorquées dans les territoires conquis. « La piraterie, nous informe Jean Casimir [2006 : 41], n'est pas une aventure irréfléchie d'individus audacieux. Elle répond à une époque précise, à un style de pillage institutionnalisé et à une position politique formulée en réponse au monopole ibérique des richesses américaines. [...] L'établissement graduel des Français dans Hispaniola dépend de la piraterie et compte sur elle ». Au fait, les succès des pirates français embauchés par les compagnies commerciales avaient amené, après la guerre de la ligue d'Hausbourg en 1697, à reconnaître par le traité de Ryswick, la partie occidentale de l'Île dès lors dénommée Saint-Domingue comme possession française.

Dans cette partie du monde s'est développée la plus riche colonie du monde de l'époque. La réussite du modèle imposé a été telle, qu'en moins d'un siècle après la signature du traité de Ryswick, plus précisément, dans la décennie qui a précédé le soulèvement général des esclaves en 1791, la prospérité agricole de Saint-Domingue a fait d'elle, selon l'avis des colons français, la « Perle des Antilles ». C'est dans le sillage des efforts aveugles de la métropole française de conserver la « perle agricole des Antilles » qu'il faut chercher les bases de l'indépendance du pays en 1804. Car, fatiguée d'être l'instrument jetable sur lequel les planteurs de la colonie ont pu bâtir leur « Perle », la masse servile s'est révoltée dans un soulèvement général contre le système. Débuté dans la nuit du 21 au 22 août 1791, le soulèvement a abouti à la proclamation de l'indépendance haïtienne le 1er janvier 1804. D'août 1791 à janvier 1804, la « Perle » coloniale a été le théâtre d'une lutte à mort entre colons et esclaves. Intérêts économiques contre dignité humaine, colons fran-

çais et esclaves saint-dominguais, ont livré l'une des plus grandes batailles de l'histoire de l'humanité. Au fait, dans leur révolte, « les insurgés détruisirent, non seulement les champs de cannes, mais aussi les installations liées à la production, les fabriques de sucre, les outils et autres équipements, les magasins de stockage et les logements » [Dubois, Op. cit. : 126] ; bref, tout ce qui pouvait rappeler le régime esclavagiste et ses moyens d'exploitation.

La proclamation de l'indépendance le 1er janvier 1804 couronna la victoire de la dignité humaine aux dépens des ambitions archi-économiques, racistes et colonialistes de l'élite internationale d'alors. Cependant, le caractère destructeur de la révolution haïtienne a légué un sombre avenir à la nouvelle Nation. Comme le souligne Gérard Pierre-Charles [1993 : 23] « le jeune État naquit au milieu des ruines : la destruction systématique des plantations, ateliers, de toute la richesse matérielle accumulée par trois siècles de colonisation, la perte de milliers de vies humaines [etc.] ». En effet, deux tâches essentielles se posèrent à l'attention des élites de la nouvelle Nation : la consolidation de l'indépendance et le formidable travail de reconstruction et d'organisation économique de la société. La façon d'aborder l'une et l'autre tâche essentielle a constitué notre « mauvais départ originel ».

!●

Ralph Stherson SENAT

Mémoire en Master 2, « Anthropologie agricole », UEH/ Université Laval de Québec ; licencié en sociologie et finissant en Science juridique à l'Université d'Haïti.



Koze Fanm is a community based dialog show broadcasting live daily from 3:00 PM to 4:00 PM on WSRF 1580 AM 99.9 FM radio panie in Orlando, ePower 102.1 FM in Atlanta and Boston You can also tune in online at [kozefanm.com](http://kozefanm.com)

For advertising, visit [sakpasemedia.com](http://sakpasemedia.com)

# Barack Obama, président recordman des tueries aux États-Unis

*Jamais un chef de l'État américain n'avait fait face à autant de tueries et de morts par armes à feu au cours de ses mandats.*

« Une milice bien organisée étant nécessaire à la sécurité d'un État libre, le droit qu'a le peuple de détenir et de porter des armes ne sera pas transgressé. » Le deuxième amendement de la Constitution des États-Unis doit hanter les nuits de Barack Obama. Encore plus après que la fusillade d'Orlando, survenue le 12 juin 2016, a coûté la vie à 50 personnes. C'est la tuerie de masse la plus meurtrière depuis le 11-Septembre. Le chef de l'État possède donc avec ses deux mandats le bilan le plus négatif de l'utilisation des armes à feu pour un président en exercice avec 287 morts répartis en 33 tueries.

En huit ans au pouvoir, George W. Bush a connu 28 épisodes de ce genre pour 175 victimes, légèrement plus que Bill Clinton avec 29 fusillades et 157 victimes et loin devant son père George Bush qui avec 62 victimes et 8 tueries mais un seul mandat (quatre ans au lieu de huit) ferme le classement des trente dernières années.

## La présidence d'Obama bat tous les records de dérives des armes à feu



Obama s'entraîne au tir à Camp David en 2012 | The Searcher via Flickr CC License by

Paradoxalement, Barack Obama a toujours œuvré pour une régulation accrue des armes à feu. Que ce soit au cours de ses campagnes présidentielles ou dans l'exercice de sa fonction de président, le sujet

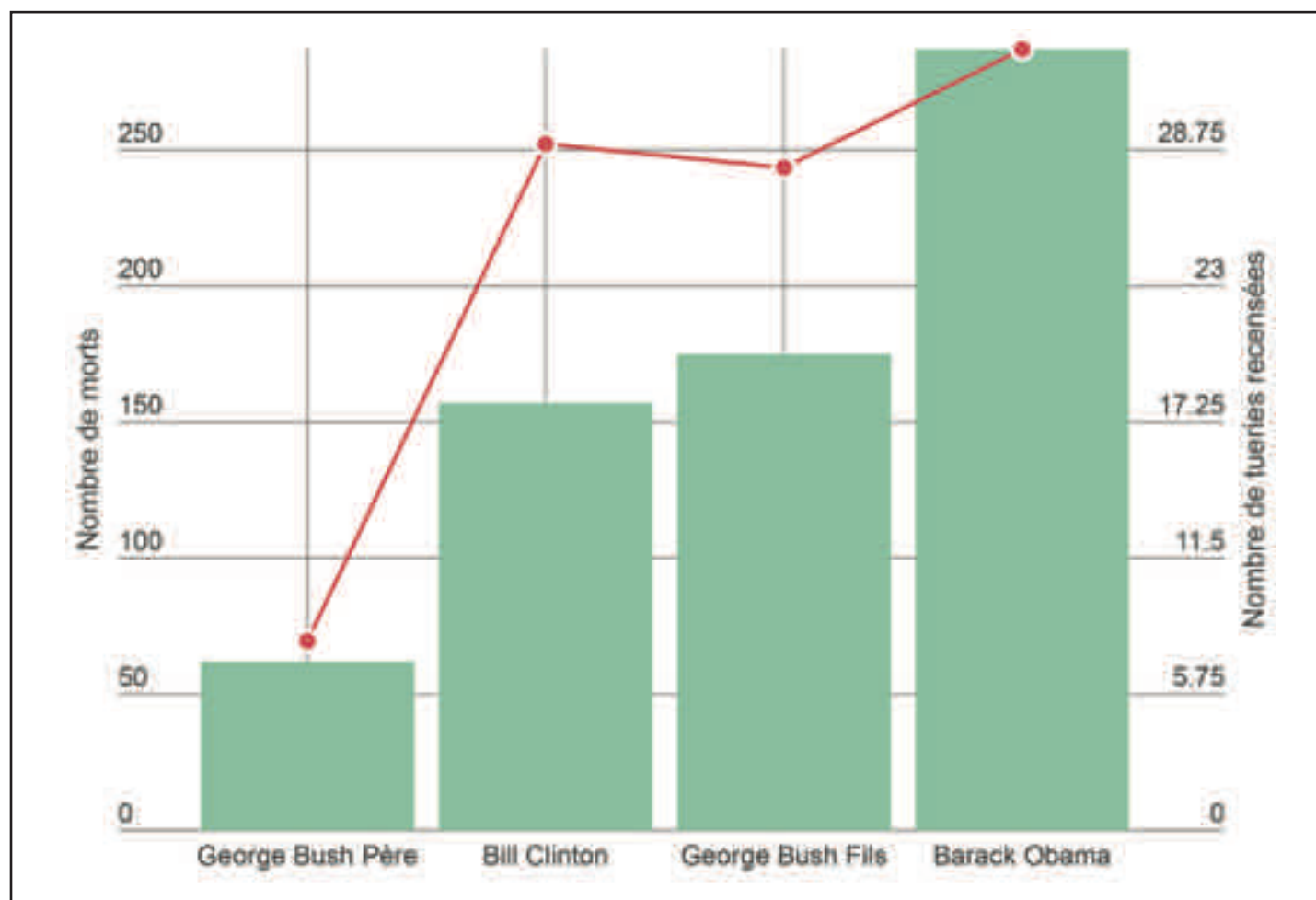
a constitué l'un de ses chevaux de bataille dans un pays où 88 personnes sur 100 étaient armées en 2012.

Mais le combat d'Obama est perdu d'avance. En plus de toujours devoir

affronter les Républicains, hostiles à la régulation des armes à feu au Congrès, il doit composer avec la puissante National Rifle Association dont le budget de lobbying politique en faveur de la détention d'armes s'élève à plusieurs dizaines de millions de dollars. Obama est débouté en avril 2013 après le rejet de son texte au Sénat. « Le peuple américain tente de comprendre comment quelque chose peut être soutenu par 90 % des gens et ne pas se réaliser? », avait-il déclaré après cet échec.

Aujourd'hui, la Chambre des Représentants et le Sénat, les deux chambres constituant le Congrès, possèdent une majorité républicaine, réduisant un peu plus la marge de manœuvre du premier président afro-américain du pays. L'issue du débat sur les armes de l'autre côté de l'Atlantique semble donc verrouillée jusqu'aux élections de novembre malgré la volonté d'Obama. Pendant ce temps là, les tueries continuent et les 270 millions d'armes qui circulent aux États-Unis n'ont sans doute pas fini d'accroître son record. ●

Bruno Cravo





# Venezuela: Maduro veut étouffer le référendum visant à le destituer

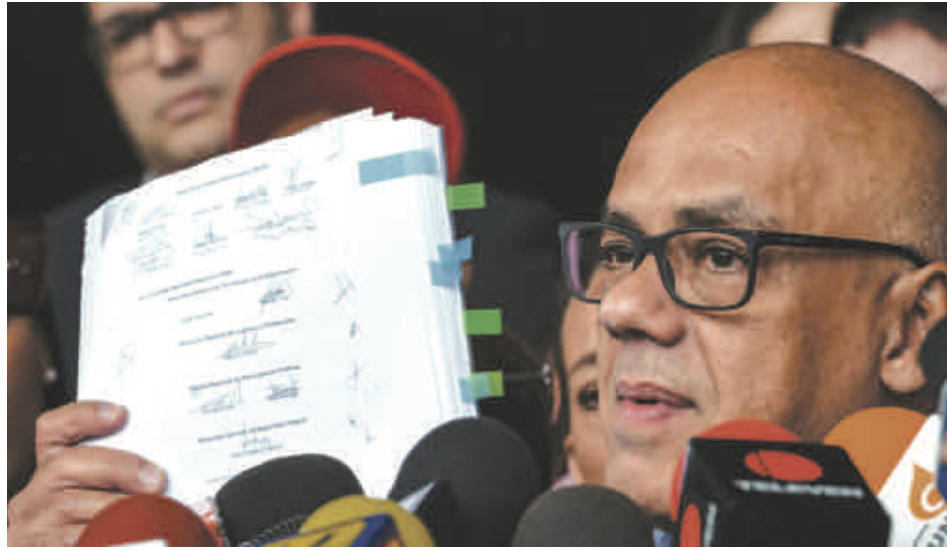
Confronté à une grande impopularité, le président vénézuélien Nicolas Maduro a tenté lundi d'étouffer le processus de référendum visant à le révoquer, pendant que l'opposition cherchait à mobiliser l'Amérique latine pour accentuer la pression.

Le camp gouvernemental a déposé à la mi-journée un recours devant le Tribunal suprême de justice - institution accusée par l'opposition de faire le jeu du chavisme (du nom de l'ex-président Hugo Chavez, 1999-2013) - pour « fraude » supposée dans la collecte des signatures.

« Nous sommes venus au Tribunal suprême de justice pour introduire un recours, afin que les droits constitutionnels des Vénézuéliens soient préservés », a déclaré à la presse Jorge Rodriguez, nommé par le président pour surveiller le processus du référendum. Vendredi, M. Rodriguez avait affirmé que des irrégularités avaient été constatées, les signatures de mineurs ou de personnes décédées ayant été comptabilisées.

Ce recours en justice des chavistes intervient alors que le référendum anti-Maduro fait son chemin, malgré un processus long et complexe.

Après un mois d'attente, le Conseil national électoral (CNE) a fini par valider la semaine dernière 1,3 million de signatures sur 1,8 million recueillies, alors qu'il en fallait 200 000 pour lancer le processus. La présidente du CNE Tibisay Lucena a ensuite annoncé que la confirmation par empreinte digitale des signatures aurait lieu du 20 au 24



Jorge Jorge Rodriguez, un proche du président vénézuélien Nicolas Maduro au Tribunal suprême de justice à Caracas, le 13 juin 2016. /afp.com/JUAN BARRETO

juin, tout en menaçant d'arrêter le processus en cas de violences.

Le Venezuela est au bord de l'implosion, déchiré par une bataille politique entre le Parlement contrôlé par la coalition de la Table pour l'unité démocratique (MUD, centre-droit) et le gouvernement socialiste, dans un climat d'exaspération populaire lié à l'effondrement économique de ce pays pétrolier.

Affaibli par un taux d'impopularité record, sept Vénézuéliens sur dix souhaitant son départ, Nicolas Maduro multiplie les signes de nervosité face à l'éventualité de cette consultation populaire.

Avant le recours de lundi, il avait déjà cherché samedi à décourager l'opposition en écartant toute possibilité de référendum en 2016.

## Pression internationale croissante

Si l'opposition de centre-droit « remplit les conditions requises, le référendum révocatoire aura lieu l'an prochain, c'est tout », a-t-il assuré, ce qui, aux termes de la Constitution, empêcherait la tenue de nouvelles élections.

Un référendum organisé après le 10 janvier 2017 et couronné de succès n'aurait ainsi que peu d'impact sur le pouvoir au Venezuela, entraînant uniquement le remplacement du dirigeant socialiste par son vice-président jusqu'à la fin de son mandat, en 2019. Le chef de l'État affronte depuis plusieurs mois une opposition de plus en plus virulente et qui cherche, après avoir conquis le Parlement, à obtenir son départ anticipé.

Il est également confronté à une pression internationale croissante.

L'opposant vénézuélien Henrique Capriles, ex-candidat à l'élection présidentielle, a entamé lundi au

Paraguay et en Argentine une tournée latino-américaine en faveur de l'organisation du référendum anti-Maduro. « Le Venezuela vit la pire crise de son histoire (...) Ne nous laissez pas seuls », a lancé M. Capriles à Asuncion, après avoir été reçu par le président paraguayen Horacio Cartès, un allié de l'opposition vénézuélienne.

« Nous avons besoin de votre aide, de celle de nos frères de la région, pour que la Constitution soit respectée. Nous demandons que le Mercosur et l'Unasur (deux organisations de pays latino-américains, ndlr) exigent de Maduro le respect de la Constitution », a-t-il déclaré. Dans l'après-midi, Henrique Capriles devait également être reçu à Buenos Aires, au palais présidentiel, par le président argentin de centre-droit Mauricio Macri, qui s'est lui aussi montré très critique envers le gouvernement vénézuélien.

Par ailleurs à Saint-Domingue, l'Organisation des États américains (OEA) entame lundi son assemblée générale, où la situation du Venezuela, qui fera l'objet d'une session extraordinaire le 23 juin, devrait être évoquée. Dans un récent rapport, le secrétaire général de l'organisation Luis Almagro avait estimé que le Venezuela connaissait une « altération de son ordre constitutionnel » affectant la démocratie. Il plaide pour l'application de la charte démocratique, qui pourrait mener à la suspension de l'adhésion du pays sud-américain à l'OEA. ●

Source : AFP

## Défense : 2015, une année record pour la vente d'armes

Les ventes d'armes ont battu un record l'an passé avec un bond en avant dans la région Asie-Pacifique.

Avions de combat, missiles, sous-marins... Jamais le monde n'avait acheté autant d'armement : +11% en 2015. C'est désormais un marché à 58 milliards d'euros, soit 6 milliards de plus qu'en 2014. Et le continent où l'on s'arme le plus, c'est l'Asie. L'Inde se classe ainsi deuxième acheteur mondial, l'Australie est troisième et la Corée du Sud est cinquième. Même les pays les moins riches de la région comme le Vietnam, les Philippines ou le Bangladesh rejoignent cette course à l'armement.



2015, une année record pour la vente d'armes. / Photo (illustration) : alalumiervedunouveaumonde.blogspot.com

## Volonté d'expansion chinoise

Leur inquiétude commune : l'attitude de la Chine. Un géant économique et militaire qui cherche à étendre son influence. Les incidents réguliers en mer de Chine sont les témoins de cette volonté d'expansion. Une tension qui a décidé les Australiens à acheter toute une armada à la France : 12 sous-marins soit 34 milliards d'euros sur 25 ans. ●

Source : Francetv info

## OPPORTUNITÉS

## Daphnée Floréal : le choix de vie d'entrepreneur à temps plein

*Daphnée Karen Floréal a lancé Bijou Lakay, alors qu'elle était encore étudiante à l'École nationale supérieure de technologie (ENST). Passionnée également de finance, une carrière de banquière l'a attrapée en chemin. Le 31 décembre 2015, elle a dit son mot. Elle a laissé définitivement la banque, après y avoir travaillé pendant 9 ans, pour se consacrer uniquement à sa passion et à son entreprise : Bijou Lakay.*



**DAPHNÉE  
FLORÉAL**

Lauréate de la promotion 2006 de l'ENST, Daphnée Karen Floréal n'avait même pas eu à se soucier de chercher un boulot. Elle était de fait qualifiée pour être parmi les étudiants recrutés par la Unibank qui souhaitait mettre à son service les dix étudiants les mieux classés de la promotion 2006. À côté de la finance, Daphnée avait aussi un amour pour le crédit. Ce penchant l'a poussé à accepter de rejoindre l'équipe de la Unibank. En 9 ans, elle a gravi pas mal d'échelons à la Unibank. Entrée à cette institution au poste d'officier de crédit 1 (le plus bas niveau), elle a laissé la banque au poste de directrice adjointe de crédit commercial. Avant son dernier

poste, elle avait travaillé comme officier de crédit 2, officier de crédit 3 et officier de crédit sénior.

### L'amour des bijoux faits à la main

Daphnée travaillait à la banque pour gagner sa vie, acquérir de l'expérience et mettre à profit les connaissances apprises à l'ENST. Au fond d'elle même, elle portait un autre amour beaucoup plus fort : celui des bijoux, particulièrement des bijoux faits à la main. La gestionnaire de profession n'a pas développé cet amour pour les bijoux comme par hasard. Son environnement y est pour beaucoup. Depuis sa naissance, Daphnée a toujours vécu à Pacot. Tout près de chez elle, il y avait le Comité

artisanal haïtien. L'Office national des arts (Onarts) élisait domicile aussi à quelques pas de sa résidence familiale. Dans sa famille, on a toujours porté cette passion pour l'art, qui a contaminé Daphnée au fil des ans. Toute jeune, elle portait souvent des bijoux faits en Haïti, des pièces uniques. Elle se faisait un plaisir de les offrir en cadeau. En 2005, quand ses parents lui ont donné 1500 gourdes pour les fêtes de fin d'années, elle a choisi de constituer un petit stock de produits artisanaux pour revendre à ses amies, au lieu de faire des dépenses futiles. Le début est timide, mais le coup d'essai a réussi. Daphnée a réalisé qu'une porte était ouverte pour les affaires. Jusqu'en 2007, elle achetait et revendait des bijoux, avant de passer à la création en 2008.

Alors qu'elle travaillait à la banque, Daphnée faisait toujours de son mieux pour trouver du temps pour Bijou Lakay. Elle a été présente à Artisanat en fête, vitrine par excellence pour les artisans haïtiens. Elle a vu en cet événement une belle opportunité pour écouler ses produits en grande quantité au moins une fois l'année. Vers les années 2009-2010, les clients ont commencé à venir vers elle. Alors que le salon de sa maman servait de show room pour l'entreprise, la clientèle de Bijou Lakay grossissait de plus en plus. Des amis (es) en référaient d'autres à elle. Et progressivement, Daphnée s'est vue en train de desservir un public plus large avec Bijou Lakay.

Avec l'affluence des gens, le salon de maman était dépassé. Daphnée voulait trouver un autre espace, un endroit plus grand où elle pouvait accommoder plus confortablement ses clients.

### À la conquête du marché international

Parallèlement au succès de Bijou Lakay sur le marché local, Daphnée comprenait que la consécration de son business passait également par l'accueil fait à ses produits sur le marché international. En effet, Bijou Lakay a déjà représenté Haïti dans plusieurs pays dont : Panama, Suriname, Angleterre, République dominicaine, Turcs & Caicos, Espagne et États-Unis. Dans les événements, où elle a participé, comme les expositions-ventes, les fashion shows ou les concours de Design, Daphnée les a toujours vus comme une opportunité de promouvoir le talent et la créativité des artisans haïtiens.

À Bijou Lakay, Daphnée Floréal travaille avec un groupe de 7 artisans, opérant dans un atelier de la rue de la réunion. Elle souhaite, dans un avenir proche, avoir son propre atelier.

Bien entouré de ses parents et bénéficiant du support constant de ses amis, Daphnée s'enorgueillit d'avoir été la première personne à présenter un défilé de bijoux en Haïti. Elle est également honorée d'avoir été distinguée par l'Association Design de Madrid (2012, 2014).

Finaliste régional de Digicel Entrepreneur de l'année 2014, Daphnée mise sur le Design et l'innovation pour faire la différence sur le marché. Fort des atouts de Bijou Lakay, l'entreprise veut continuer à aller vers le public, soit à travers les ventes en ligne, soit à travers des nouveaux points de vente en Haïti et à l'étranger. ●

**Rock André**  
rockandre@cedelhaiti.org

**Pot'ina**  
PIZZA

**Nos choix de Pizza**

Hareng	Pepperoni	Poulet BBQ
Morue	Bacon	Poulet simple
Ecrevisse	Griot	Fromage
Homard	Jambon	Lambi
	Veggie	

De la **PIZZA** au goût local?

4448 - 3686

114 Rue Panaméricaine, Pacot-Ville  
potinapizza@gmail.com

HAÏTI/ARTIBONITE /AGRICULTURE

## Des canaux d'irrigation primaires non curés

Englobant 219 kilomètres, près de 17 canaux d'irrigation primaires traversant la Vallée de l'Artibonite sont dans une situation déplorable, selon ce qu'a indiqué vendredi 10 juin 2016, Marc Élie Jean, président de la Fédération des associations des irrigants de la Vallée (FASIVAL). Cesdits canaux, selon lui, n'ont pas été curés durant les cinq dernières années.

« Les planteurs dans la Vallée font face à de graves contraintes en matière d'irrigation : non-curage de 17 canaux primaires, 149 canaux secondaires et 775 canaux tertiaires », a fait savoir le numéro un de la FASIVAL. Selon lui, les infrastructures d'irrigation desservant ces superficies ont subi à travers le temps des détériorations successives imputables au manque d'entretien. Il a souligné que la majeure partie des aménagements hydroagricoles n'offre pas une maîtrise totale de l'eau. Soutenant que les périmètres irrigués sont également devenus extrêmement vulnérables du fait de la dégradation en amont des bassins versants.

Monsieur Jean a précisé que le périmètre irrigué de l'Artibonite rencontre de gros problèmes de sédimentation, car les eaux sont plus chargées en sédiment et la vitesse d'écoulement a diminué. La capacité du barrage de Péligre, de son côté, s'est fortement réduite, a-t-il poursuivi. « L'exploitation de ces systèmes fait face à des problèmes de gestion imputables en grande partie à la

faible implication des usagers. Il y aurait aussi l'absence d'une politique agricole cohérente et d'une planification régionale », a-t-il lâché.

D'un autre côté, il a néanmoins rappelé que le ministère de l'Agriculture a élaboré pour une période de 4 ans, soit 2012-2016, une politique d'irrigation. Depuis ce temps-là, a-t-il martelé, aucune amélioration en matière de système d'irrigation observée dans la Vallée. « À l'heure où l'on doit s'attendre à un bilan de ce plan qui a été élaboré, aucune autorité du ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR) ne veut donner des explications sur la finalité dudit programme », a expliqué le numéro 1 de la FASIVAL. Dans toute la Vallée, il y a 32 000 ha irrigables, précisant que seuls 18 mille ha sont actuellement irrigués. Le problème, selon lui, résulte de l'absence d'un vrai plan en matière d'irrigation.

Dans ce même contexte, Marc Élie Jean rappelle que lors d'une visite dans la vallée de l'Artibonite en

avril dernier, le directeur général du MARNDR, Arnoux Severin avait promu en présence du ministre Pierre Guito Laurore que les agriculteurs bénéficieraient dans un laps de temps, dans la campagne agricole en cours d'un accompagnement qui les aideront à surmonter les barrières des systèmes d'irrigation. « Des promesses non tenues jusqu'à date », a-t-il dit.

Marie-France Coffy, bénéficiaire du projet « chanje lavi planté » dans le cadre des opérations de curage des canaux de la 5e section communale Bocozele, commune de Saint-Marc, qui intervenait sur le même sujet a pour sa part souligné que les travaux déjà réalisés dans quelques périmètres dans le milieu permettront une amélioration dans le système de ladite zone. La cultivatrice a toutefois précisé que le riz est la principale source de revenus de 38 000 planteurs qui cultivent près de 11 mille hectares. Elle a par ailleurs ajouté que des problèmes tels que routes agricoles, drainage, semences, entre autres, méritent des interventions soutenues pour

aider la population de la zone. Elle a rappelé que ce projet est financé par l'USAID avec une enveloppe de 8 à 10 millions de gourdes pour une période de 70 jours. « Ce projet vise à nettoyer 30,000 mètres linéaires des canaux primaires dans le système d'irrigation de Bocozele, y compris le nettoyage de 1230 mètres cubes de sédiment sous quatre ponts et un siphon. Et à partir de cette intervention, 7,000 hectares de terre supplémentaires bénéficieront de l'eau d'irrigation dans la région avec la plus grande production de riz en Haïti » a-t-elle ajouté tout en réclamant plus de rigueur dans l'exécution du projet.

Madame Coffy dit souhaiter que les activités de curage des canaux initiées, que ce soit par l'Organisme de développement de la vallée de l'Artibonite (ODVA), que ce soit par d'autres institutions locales ou étrangères, doivent être réalisées en collaboration avec les associations d'irrigants. ●

Therno N. A. Sénéus  
stherno@lenational.ht

Le National

Bulletin d'Abonnement

Les champs précédés d'un \* sont à remplir obligatoirement. Le défaut de renseignement de ces données peut entraîner l'annulation de votre commande de ce bulletin d'abonnement.

**1. Complétez en manuscrite**

\*N°

\*PRÉNOM : \_\_\_\_\_

\*NOM : \_\_\_\_\_

\*ADRESSE DE LIVRAISON : \_\_\_\_\_

\*RÉFÉRENCE VISIBLE  
(Une ligne à la portée d'un œil ou deux lignes au plus)

\*VILLE : \_\_\_\_\_ DÉPARTEMENT : \_\_\_\_\_

\*TEL. DOMICILE : \_\_\_\_\_ / COMMERCIAL : \_\_\_\_\_

\*CELL : \_\_\_\_\_

\*EMAIL : \_\_\_\_\_

**2. Mode de Paiement**

CHEQUE  
Banque : \_\_\_\_\_

CASH  
Montant : \_\_\_\_\_

PAIEMENT AU GUICHET DE BANQUE  
BOITIER  
N° de Compte : Le Bureau SA  
N° de compte : 70070719

**3. Nombre d'exemplaire**

Quantité : \_\_\_\_\_

**4. Fréquence**

1 Mois (2016)  3 Mois (12016)  12 Mois (36016)

**Date souhaitée pour le début d'abonnement**

Mois : \_\_\_\_\_ Jour : \_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

+509 38 54 88 70  
+509 43 96 52 95

10, Rue Cabart, Petion-Ville, Haïti

www.lenational.com

rebo@lenational.ht  
publicite@lenational.ht  
distribution@lenational.ht

HAÏTI/TRANSFERT DES FONDS

# La diaspora haïtienne, la plus sûre garantie pour l'économie

Les transferts de fonds de la diaspora haïtienne constituent la plus sûre garantie de son économie cette année, selon les chiffres avancés par l'économiste Kesner Pharel appuyés par les prévisions de la Banque mondiale (BM) pour la région caribéenne cette année.

## Haïti : une situation socio-économique difficile

Depuis quelque temps, le pays connaît un marasme économique avec une pauvreté grandissante. L'indice des prix à la consommation (IPC) ne cesse de grimper, la sécheresse s'ajoute aux problèmes que connaît le secteur agricole et empire la situation de la population

haïtienne avec plus de 3.6 millions de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire, selon le dernier rapport de la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA). Le chômage même, n'en parlons pas, car il touche plus de 60 % de la population active.

Lors d'un point de presse au début du mois d'avril 2016, le ministre de l'Économie et des Finances,

Yves Bastien, a présenté un tableau assez triste de la situation socio-économique haïtienne en analysant les indicateurs macro-économiques, l'économie va mal. Un déficit budgétaire de l'ordre de 7.4 milliards de gourdes en mars 2016 a été observé, suite à une recette fiscale de 37 milliards de gourdes collectée durant ce mois.

Une façon de dire que les recettes

internes du pays ne suffisent pas comparativement aux besoins de la population. L'État n'a pas les moyens de sa politique.

D'un autre côté, les sources externes de financement du pays tarissent progressivement. Des 10 milliards de gourdes provenant des fonds PetroCaribe l'année dernière, on s'attend seulement à 3 milliards de gourdes cette année dans le cadre du budget rectificatif. Mais on ne peut pas oublier à quel point ces fonds étaient dilapidés durant les 5 dernières années par-ci et par-là. Le Programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire (PSUGO) en témoigne.

De plus, les fonds provenant de l'« assistance internationale », selon la déclaration de l'économiste Kesner Pharel, s'estiment cette année à moins de 500 millions de dollars.

## Les transferts de fonds provenant de la diaspora haïtienne

Cependant, de toutes ces sources de financement, une seule est garantie comme le prévoit la Banque mondiale dans le rapport qu'elle a publié sur la région Amérique latine et la Caraïbe en 2016. Il s'agit des fonds de la diaspora. Les fonds provenant de la diaspora haïtienne s'estiment à près de 2 milliards de dollars américains aujourd'hui, ce qui veut dire qu'ils dépassent largement à eux seuls les fonds relatifs à l'« assistance internationale ».

Mais l'évolution de cette situation en Haïti n'est pas différente de celle observée dans la Caraïbe et en Amérique latine. Dans son rapport pour l'année 2016, la Banque mondiale a fait remarquer que la région Amérique latine et la Caraïbe ont enregistré la plus forte croissance des envois de fonds en 2015, avec une augmentation de 4.8 %. Elle prévoit même que les transferts de fonds devraient atteindre 69.3 milliards de dollars cette année (2016), contre 66.7 milliards en 2015. ●

Harrios Clerveaux



Banque de la République d'Haïti

### AVIS

Aux Coordonnateurs des Unités d'Exécution de projets financés par la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ou tous autres Organismes Internationaux.

La Banque de la République d'Haïti (BRH) confirme, par la présente, qu'en tant que société financière de développement, la SOFIDES fait partie, au même titre que les Banques et les Caisses d'épargne et de crédit, des institutions financières régulées par la Banque Centrale.

Pour l'édification de tous, la BRH reproduit in extenso l'article 2 de la loi de mai 2012 sur les banques et autres institutions financières:

Article 2. On entend par institution financière, selon le cas :

- 1) une banque autorisée ;
- 2) une société de promotion des investissements, de cartes de crédit, d'affacturage ou de fiducie constitués en personne morale suivant les dispositions de la loi sur les sociétés anonymes ;
- 3) une société financière de développement constituée en personne morale et régie par la loi sur les sociétés financières de développement ;
- 4) une maison de transfert constituée en personne morale et régie par le décret sur les maisons de transfert ;
- 5) un agent de change autorisé ; ou
- 6) toute autre catégorie de société qui effectue des opérations assimilables à celles des banques que la Banque de la République d'Haïti peut désigner en tenant compte de l'évolution des activités économiques et financières.

Port-au-Prince, le 2 juin 2016

  
Jean Baden Dubois  
Généraliste



## Le temps des jeunes femmes

### Ma première fois...

Croyez-le ou pas, mais je vous le dis sincèrement, jeudi était ma première fois. J'étais passée le voir, en urgence. Comme il n'était pas là et que cela me démangeait insupportablement, son remplaçant a pris le soin de tout m'expliquer dans les détails. Il avait même osé faire les préliminaires. Eh oui ! Les professionnels ont des assistants ! Je n'en étais pas offusquée. Après cette visite, toute patience à ce sujet m'a désertée. J'avais pris rendez-vous pour le lendemain. Il était convenu que l'on me passerait un coup de fil avant pour confirmer. Sinon samedi à neuf heures du matin, appel ou pas, je devais répondre présente. Ce fut donc ce samedi que je découvris enfin son visage. Assez bel homme, l'inconnu. De grande taille. Mince. Il avait un visage sympathique. Il s'était présenté. J'en avais fait de même. Il tenait mon dossier et hochait la tête à la lecture. Mon cas était grave, je le savais. À vingt-deux ans et aucune expérience dans ce domaine ! Quelle honte ! Il y a des choses primordiales dont un écrivain ne peut parler s'il n'en a connaissance qu'en théorie.

Il m'avait d'abord introduite dans la petite salle qui lui servait d'office de travail. Je ne savais pas si je devais avoir peur, car, dans mes lectures, on n'y faisait jamais allusion comme étant une étape très douloureuse. Il m'avait installée confortablement sur une chaise qu'il avait ajustée de sorte que je fixe le plafond. Puis il m'avait dit : « Ouvri ». J'avais donc obéi, chassant ma pudeur d'un revers de la main et la forçant à rester éloignée durant toute la séance. Il a d'abord introduit un doigt, tâtant là où il ne fallait pas. J'avais gémi. Il a dit : « Tu as mal quand je fais ça ? » J'avais hoché la tête pour toute réponse. « On va y aller doucement », a-t-il ajouté. « Je te préviens que, compte tenu de ce que je vois, cela va prendre trois jours au minimum pour que tu aies le résultat désiré ». J'avais encore fait « oui » de la tête. Et c'est à la suite de cela que lui, il a fait les préliminaires experts que ma situation nécessitait. Il avait utilisé des outils que je me refusais de regarder pour ne pas paniquer. J'avais saigné un tout petit peu, mais il y avait plus de peur que de mal.

Lundi. Même heure. Prochaine consultation. Il avait continué avec toutes sortes d'instruments. Des petits, des moyens et surtout des gros qui lui avaient causé de me dire ce « ouvri » répétitivement et qui m'avaient obligée à m'élargir presque au-delà de mes limites. Par moment, j'avais si mal que j'avais versé deux ou trois larmes au coin de l'œil. Aucun moyen de le remarquer, de son côté, mais il savait que c'était douloureux malgré ses efforts pour le contraire. J'avais gémi plus, ce jour-là, j'ai enfoncé mes ongles dans le cuir de la chaise. J'ordonnais à mes muscles de se détendre. Alors l'homme penché au-dessus de moi devinait ma torture et il me disait des « OK » interminables pour m'apaiser. À mesure que les heures s'allongeaient, je le sentais devenir plus soucieux, car les intervalles entre ses « tu as mal ? » raccourcissaient. Cela ne me rassurait pas. Je guettais la douleur presque comme si je la savais inévitable.

Mercredi. Dernier jour. Je n'aimais pas cette pause après chaque jour. Je voulais en finir une bonne fois pour toutes. Il m'avait prescrit de la vitamine C, du Kamox 500 et de l'Ibuprofène 400. Une pour la cicatrisation, le second pour combattre quelconque infection et le troisième pour taire la souffrance. Ce mercredi, il devait finaliser tout le processus. Je savais qu'il n'allait plus faire usage des outils qu'il pénétrait puis extrayait graduellement. Cependant je n'avais pas cessé de prier pour que tout se termine bien. Il avait utilisé des appareils que je voyais pour la première fois, mais que je refusais d'examiner de près parce que je savais que je reviendrais chez lui. Cette séance de bouclage n'avait pas duré longtemps. Deux heures. Je n'avais plus mal et j'étais soulagée que tout cela prenne fin. En attendant qu'un taxi passe, j'avais regardé pour la dernière fois l'insigne où était inscrit « DENTISTE-CHIRURGIEN JOËL EMMANUEL ». Quelques secondes après, une moto s'est arrêtée pour moi. Ce mercredi, j'ai trouvé un certain charme à Jacmel. ●

Edna Blaise

## Don de sang : un geste simple qui sauve des vies

Ce 14 juin se tient la Journée mondiale du donneur de sang 2016. Elle est l'occasion pour l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de promouvoir le don volontaire et bénévole, mais aussi de rendre hommage aux personnes qui – par ce geste – sauvent des vies. Le thème retenu pour cette édition 2016 : *Le sang, un lien universel.*



Photo : Sconthorn Wongsaita/shutterstock.com

Chaque année, 108 millions de dons de sang sont collectés dans le monde, ce qui représente une augmentation de 25 % depuis la création de l'événement, en 2004.

Cependant près de la moitié de ces dons sont réalisés dans les pays à faible revenu alors qu'ils représentent 80 % de la population mondiale. Vous l'aurez compris, la demande y est supérieure à l'offre et les services de transfusion sanguine sont confrontés à la nécessité de trouver suffisamment de sang tout en assurant la qualité et la sécurité.

« Un approvisionnement suffisant ne peut être garanti qu'à travers des dons de sang réguliers par des donateurs volontaires non rémunérés », explique l'OMS. « Le but est que tous les pays parviennent à s'approvisionner exclusivement auprès de donateurs de sang volontaires non rémunérés d'ici 2020. » Actuellement, seule une quarantaine de pays mettent ces recommandations en pratique.

### Ce 14 juin en France

Les objectifs de la campagne 2016 sont donc de « sensibiliser davan-

tage le grand public et encourager ceux qui n'ont jamais donné leur sang, en particulier les jeunes en bonne santé, à commencer à le faire. » En ce mois de juin, en France, le niveau des réserves en produits sanguins est très bas. A l'approche de l'été, période sensible où la fréquentation des collectes baisse, il est donc primordial de donner son sang. Les équipes de l'Etablissement français du sang (EFS) vous attendent dans l'un des 300 lieux de collecte toute cette semaine. « Les produits sanguins ont une durée de vie courte : 42 jours pour les globules rouges, 5 jours pour les plaquettes », rappelle l'EFS. « Pour que les réserves soient reconstituées régulièrement, il est donc essentiel que les donateurs se mobilisent chaque jour. »

Pour donner, vous devez être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50kg. Ne venez pas à jeun et pensez à bien vous hydrater. Enfin n'oubliez pas votre pièce d'identité pour un premier don. Pour savoir où donner, rendez-vous sur [jedonnemonsang.net](http://jedonnemonsang.net). ●

Source : [destinationsante.com](http://destinationsante.com)

# Angela Davis : « Haïti reste le phare de l'avenir »

Mardi 7 juin, la militante américaine des droits humains, Angela Davis, a foulé pour la première fois le sol de la première terre de liberté. Elle tombe sur un pays en proie à de perpétuels bouleversements sociopolitiques où elle a quand même eu droit de goûter à des manifestations culturelles étonnantes au point que dans son discours profondément puissant à l'hôtel Marriott le jeudi 9 juin elle concède : « c'est magique d'être ici même à un moment de crise. »

Son premier voyage dans la Caraïbe remonte à sa jeunesse, 1969, là où son mouvement a pris aussi ses racines. « C'est dans la Caraïbe que j'ai connu la prison pour la première fois, que j'ai pu connaître aussi pour la première fois la solidarité. » Mais sa première visite en Haïti qui s'inscrit dans le cadre de la 41e conférence de la Caribbean Studies Association du 6 au 11 juin témoigne d'abord de la réalisation d'un rêve. Car, avoue-t-elle, « mon sens de connexion à ce pays remonte à mes nombreuses rencontres avec l'histoire d'Haïti. Toutes les personnes d'ascendance africaine de l'hémisphère occidental doivent une grande dette à la Révolution haïtienne. Nous devons reconnaître que, quelle que soit la liberté dont nous jouissons aujourd'hui, quelle que soit l'inspiration que nous pouvons générer pour continuer la liberté nous devons tout ceci à ces hommes et femmes qui ont lutté avec Toussaint Louverture et Jean Jacques Dessalines. »

À ces mots, une pluie d'applaudissements enflamme la salle Ayizan de l'hôtel Marriott, vivement éclairée, où des



La militante noire américaine Angela Davis | Photo : Mustapha Falestion

centaines d'invités, du nombre : des ambassadeurs, d'anciens chefs d'État, en poste, des professeurs d'université,

des Afro-Américains sont présents pour écouter l'icône du mouvement des noirs aux États-Unis des années soixante. Celle que le pouvoir du temps a grisé son afro et ridé son visage. Mais décidément, son discours aura fini par prouver qu'elle n'a rien perdu de son énergie. Calme, mais mordante, la féministe Angela Davis continue de lire son script en anglais en se vaquant à des digressions anecdotiques et en dégageant intentionnellement des mains de grands gestes qui renforcent l'engagement de ses propos.

## La cause de nos malheurs

Avant de saluer le courage du peuple haïtien, Angela Davis commence par montrer du doigt la cause des malheurs d'Haïti. « Et malgré le vol des ressources haïtiennes par les Français, malgré l'insistance de la France à se faire payer pour la perte de propriétés humaines en asservissant les gens à la domination de l'esclavage alors qu'Haïti essayait de s'extraire de l'héritage de ces institutions, malgré les ravages de l'impérialisme, malgré la corruption des gouvernements, malgré les catastrophes naturelles qui ont été transformées en occasions pour la prolifération de capitalisme basé sur les désastres, Haïti a été résiliente. Haïti reste le phare de l'avenir ». Elle cite en référence un de ses modèles, l'abolitionniste américain Frederick Douglas qui, il y a plus d'un siècle, eut à dire : « Haïti a appris au monde le danger de l'esclavage et la valeur de la liberté. »

« Idées, Politique, Art et Représentation », c'est le thème sur lequel la professeure d'« Histoire de la prise de conscience

» à l'Université de Californie de Santa Cruz devait intervenir ce soir-là. Mais quand elle évoque la dette de l'indépendance, « Continuons à pressurer le gouvernement français pour remettre les 21 milliards de dollars qu'ils ont soutirés à ce pays », on l'a vu transporter dans sa dimension d'activiste politique qu'il ne manquait rien que le poing le levé. Et elle insiste énergiquement : « Remettez les 21 milliards de dollars ».

Alors, que ce soit à travers les livres dont Gouverneur de la rosée qu'elle s'est inspirée, ou sa solidarité qu'elle a générée contre le régime des Duvalier, Angela Davis, membre des Black Panthers n'a jamais été loin d'Haïti dans ses idéologies comme dans ses actions. Elle s'est même ralliée à une grève de la faim, en 1993, pour protester contre l'incarcération de réfugiés haïtiens à Guantanamo Bay. Elle a compris que « si la liberté doit être un but, Haïti a travaillé à travers des contradictions énormes, et pourtant l'art et la culture de ce pays sont toujours axés sur l'avenir. »

L'art et la culture dont elle parle, elle a eu l'occasion de les découvrir sous quelques-unes des facettes et de les apprécier de ses propres sens. Accompagnée, entre autres, de Michèle Duvivier Pierre Louis, présidente de la FOKAL, et Philippe Dodart, directeur de l'École nationale des arts, elle a en effet visité une exposition d'œuvres picturales et scripturales à la maison Dufort, le mémorial du 12 janvier au Parc de Martissant, assisté à des défilés de mode. De ce voyage, Angela en est sortie sans doute comblée. Et elle en a, d'ailleurs, fait une confidence à la conférence : « Hier soir lorsque j'ai vu les manifestations culturelles à l'hôtel Karibe j'ai compris profondément pourquoi c'est si important de proclamer que les vies noires ont toute leur importance. Les vies noires ne sont pas des vies abstraites. Les vies nègres ne sont pas intangibles. Il y a quelque chose de si important et de si puissant qu'offrent les vies nègres. Les histoires, les temporalités, les langues, les possibilités de liberté... » Mais à propos de la situation actuelle d'Haïti, Angela Davis ne se fait pas d'illusion. « Je connais les problèmes politiques, économiques et tout ce qui existe », a-t-elle prévenu. Mais « Je me dis que c'est vraiment une merveille d'être ici après tant de décennies d'appréciation de l'art visuel haïtien, de la danse, de la musique haïtienne. » Voilà qui fait dire Angela Davis : c'est magique d'être ici même à un moment de crise. ●

Obed Lamy

**Law Offices of Fesner Petion, P.A.**  
Attorney at Law

Auto, motorcycle and all personal injuries claims  
Slip and fall injuries  
Workers compensation  
Medical malpractice  
Wrongful death  
Employment law  
Nursing home neglect; abuse and injuries  
Foreclosure defense  
Real Estate Transactions  
Fire, hurricane, flood and catastrophic damages to your home and business

**Main Office**  
3900 Hollywood Blvd, Suite 102  
Hollywood, FL 33021  
Phone: 954-404-7496  
Fax: 954-416-2881  
fpetition@petitionlaw.com

**Orlando Office**  
6200 Metrowest Blvd. Ste 201-I  
Orlando, FL 32835  
Phone: 407-822-1063  
Fax: 954-416-2881  
www.petitionlaw.com

HAÏTI/JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

## « Mwen pi byen nan fanmi m »

L'Institut du bien-être social et de recherche (IBESR) en partenariat avec Plan international Haïti a célébré la journée nationale de l'enfance en Haïti, le dimanche 12 juin 2016, au Palais municipal de Delmas. Mille huit cents enfants (1 800) venus de plusieurs centres du pays ont pris part à cet événement qui, selon la directrice de l'IBESR, vise à offrir à ces enfants la possibilité de se divertir sainement.

C'est autour du thème : « Mwen pi byen nan fanmi m », que l'Institut du bien-être social et de recherche (IBESR), conjointement avec Plan international Haïti, a célébré la journée nationale de l'enfance en Haïti, le 12 juin 2016, au Palais municipal de Delmas. Une journée nationale qui, selon les organisateurs, coïncide avec la journée mondiale contre le travail des enfants. De nombreuses activités artistiques, culturelles et ludiques ont été organisées à l'intention des enfants sur la cour du Palais municipal. Ils étaient environ mille huit cents enfants, venant de plusieurs centres et orphelinats du pays, à participer à cette activité. Une dynamique dont la directrice de l'Institut du bien-être social et de recherche, Arielle Villedrouin, n'a pas manqué de saluer la synergie déployée.

Danses, chants, jeux pour enfants, animation musicale, spectacles, déclamation de texte sont, entre autres, autant d'activités ayant ponctué la journée nationale de l'enfance en Haïti. C'était l'occasion pour les enfants de faire passer leur opinion sur le respect de leurs droits et leurs devoirs, de faire valoir leurs talents et partager la joie de se réunir et s'amuser sainement. Un moment qui a fait le bonheur de toutes les personnes, particulièrement celles qui ont accompagné les enfants. La directrice de l'IBESR croit que tous les enfants du pays devraient participer activement à cette journée. « C'est avec plaisir, mais aussi avec beaucoup de tristesse que nous organisons cette activité pour les enfants. C'est triste parce que tous les enfants n'ont pas la possibilité de participer à ce grand événement. Pour une raison ou pour une autre, ils n'ont pas pu », déclare madame Villedrouin. Par ailleurs, elle a fait savoir que « si l'on voudrait vraiment toucher tous les enfants du pays en de pareilles occasions, on devrait avoir au moins trente-cinq mille (35 000) enfants ici. Nous avons sept-cent-soixante-



Les enfants qui s'amuse dans les jardins du palais municipal de Delmas à l'occasion de la journée nationale de l'enfant. | Photo : Aljany Narcisus

seize (776) orphelinats et beaucoup d'enfants dans nos rues. Nous devrions les avoir tous ensemble, mais nous n'avons malheureusement pas les moyens », a-t-elle ajouté.

Mme Villedrouin s'est également réjouie de voir tous les enfants s'amuser sans marquer aucune indifférence alors qu'ils viennent tous de milieux différents et ont connu des moments douloureux de leur existence. « Nous avons ici des enfants de rue, d'autres à peine sortis du joug de la domesticité et tant d'autres. Bon nombre d'entre eux proviennent des orphelinats Rosemina de Diègue, de Notre-Dame de Lourdes, etc. « C'est une belle journée pour tous ces enfants qui n'ont pas toujours la chance de s'amuser », explique la directrice de l'IBESR.

« Il est important que les enfants se sentent honorés et valorisés. La loi de 1960 leur confère ce droit. Et aujourd'hui, c'est que fait l'Institut du Bien Etre social et de la Recherche », déclare, Arielle Jeanty Villedrouin. Après une semaine d'activités, poursuit-elle, nous sommes aujourd'hui au Palais municipal de Delmas pour célébrer cette journée nationale avec nos enfants. « L'espace est consacré seulement

aux enfants. C'est vraiment un espace où ils ont réellement la chance de s'amuser sainement », dit-elle, dans un large sourire.

Les enfants n'ont pas manqué de témoigner leur joie de participer à cette journée nationale de l'enfance qu'ils considèrent comme une très belle initiative qui leur offre la possibilité de s'exprimer librement et s'amuser. « J'aime beaucoup y prendre part. J'y viens chaque fois qu'on l'organise et ma joie se renouvelle chaque année. Je me sens bien dans ma famille », a exprimé, Christie Célestin, la fille adoptive du propriétaire de l'orphelinat Rosemina de Diègue, pasteur Rolande Célestin Fernandez. ♦

Aljany Narcisus



**Austin Pamies Norris Weeks**  
ATTORNEYS AT LAW

EXPERIENCE • INTEGRITY • RESULTS

- Commercial
- Corporate
- Litigation
- Government
- Personal Injury

The attorneys at Austin Pamies Norris Weeks, LLC are an established and respected group of legal professionals dedicated to providing exceptional legal services. We operate with the highest degree of integrity and professional commitment to addressing the legal needs of our clients. We are solution oriented experienced attorneys. Contact us today to discuss your legal needs.



Austin Pamies Norris Weeks, LLC  
401 North Avenue of The Arts  
Fort Lauderdale, Florida 33311  
954-768-9770  
info@apnwlaw.com  
www.apnwlaw.com

Nous parlons Français. Nous parle Kreyol.

**AVIS DE DIVORCE**

Par ces Motifs: Le Tribunal, après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions du Ministère Public maintient le défaut faute de comparaitre pris contre la dame Claudine Augustin conformément à l'article 287 C.P.C. Admet le divorce des époux Yonald Lozin, femme née Claudine Augustin et prononce la dissolution des liens conjugaux existant entre eux pour incompatibilité de caractère selon les articles 217 et 221 C.C.

Renvoie les parties par devant l'Officier d'Etat Civil de la Section Nord des Gonaïves à transcrire le dispositif du jugement dans le registre à ce destiné. Commet l'Huissier Georges Michel pour la signification du jugement.

Ainsi prononcé par nous, Me Fonie Charles NORGAISSE, Doyen près le Tribunal de Première Instance de Gonaïves en audience ordinaire et publique, en nos attributions civiles de divorce du vendredi 1er Avril deux mille seize (2016) an 213ème de l'Indépendance en présence de Me Marie Paule C. Valentin, Substitut du Commissaire du Gouvernement près de ce ressort assisté de Me Antoine Paphius, Greffier du siège.

Il est ordonné.....etc.

En foi de quoi..... etc.

Me Etienne Jean Charles, Av.

Pour expédition conforme

Collationnée

Le Greffier

**AVIS**

Le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, compétamment réuni au Palais de Justice de cette ville, siégeant et en ses Attributions Civiles a rendu à l'audience Publique de ce jour le Jugement suivant.

ENTRE : La dame Milourèze LATORTUE, propriétaire demeurant et domiciliée à Delmas 40-B, rue Bernado, no 2, identifiée au NIF : 005-635-163-3 ; ayant pour Avocats constitués Mes. Ronald Vilmeney Pierre, Roland Merizier, Williamson René et Fernand Pierre, Avocat Stagiaire, identifiés, patentés et imposés respectivement au Barreau de Port-au-Prince, aux nos : 003-408-866-1, 81.167.671.609 ; 003-091-547-2, 135-9956-A, 135-9957-A ; 003-505-082-5, 81372737 et 81372744, 008-860-357-6 ; avec élection de domicile en leur Cabinet sis au # 84, rue Marcadiou, Delmas 40-B ; Partie demanderesse sur opposition d'une part ;

ET

2) Les Epoux Jean Barthelemy Ernestor femme née Dame Yolande Volcimius, propriétaire, demeurant et domicilié à Port-au-Prince, identifiés aux nos : 003-147-432-7 et 003-691-651-1, ayant pour Avocats Mes. Judith Normil Brunache, Jean Baptiste Sony Léandre, Françoise DUMERJUSTE, Joël Louis Jacques, Ruth Rathon et Pierre C. LABISSIERE, du Barreau de Port-au-Prince, identifiés, patentés et imposés aux nos : 003-252-278-8, 4207038993, 4210028214-3 ; 003-078-953-2, A1897863, A1897864 ; 001-059-819-1, A-2572566, A-2573788 ; 003-287-868-1, 4.264.778, 4.264-781 ; 002-002-367-0, I-2677775, I-2679098 ; I-31134509 ; 003-220-539-9, 42070197774, 4210022208-8 ; avec élection de domicile en leur Cabinet sis à la rue Capois au no : 22, à Port-au-Prince. Partie défenderesse sur opposition d'autre part : dont le dispositif est ainsi conçu :

« Par ces Motifs, le Tribunal, sur les conclusions

du Ministère public ; donne congé défaut pur et simple à la Dame Yolande VOLCIMUS, épouse du Sieur Jean Barthelemy Ernestor, défenderesse sur opposition contre la dame Milourèze LATORTUE, ainsi que ses Avocats Mes. Ronald Vilmeney Pierre, Roland Merizier, Williamson René et Fernand Pierre ; Commet Edèl Lemour CHERY de ce siège pour la signification de cette décision ».

DONNEDENOUS, Me. Mathieu CHANLATTE, Juge à l'audience Civile, Ordinaire et publique du Mardi vingt-six (26) Avril deux mille seize en présence de Me. Joseph Elysée Jean Louis, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Jean-Rigaud DELSOIN.

IL EST ORDONNE...

EN FOI DE QUOI...

AINSI SIGNE : Me Mathieu CHANLATTE et Jean-Rigaud DELSOIN

Me. Pierre C. LABISSIERE, Av.

Me. Wilson ESTIME, Av.

**AVIS DE DIVORCE**

Le Tribunal Civil de Port-au-Prince présidé par Me Jacques Hermon Constant, juge en audience publique et en ses attributions civiles de divorce a rendu en date du mercredi 20 Avril 2016, le jugement suivant :

Entre :

Le sieur Flaubert DORVILIEN, demandeur en divorce d'une part, et la dame Marie Carmelle LYSIASSE défenderesse en divorce d'autre part ; Par ces motifs, Le Tribunal après avoir délibéré conformément à la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action en divorce du demandeur, le sieur Flaubert DORVILIEN en la forme ; maintient le défaut faute de comparaitre octroyé à l'audience du vingt (20) Avril deux mille seize contre la dame née Marie Carmelle LYSIASSE ; admet le divorce des époux Flaubert DORVILIEN, la femme née Marie Carmelle LYSIASSE ; pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du Code Civil Haïtien ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, aux torts exclusifs de l'épouse ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers ; Compenser les dépens en raison de la qualité des parties. Commet l'Huissier Frisner Sainclairaire pour la signification de ce présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous : Me Jacques Hermon Constant, Juge en audience publique et civile en ses attributions de divorce, ce mercredi 20 Avril 2016, en présence de Me Paul Wesley, faisant office de ministère public, avec l'assistance du sieur Homère Raymond, notre Greffier.

Pour le Cabinet :

Me Jean Saviyen FABIEN, Avocat

**AVIS DE DIVORCE**

Le Tribunal Civil de Port-au-Prince présidé par Me Gerty Léon Alexis, juge en audience publique et en ses attributions civiles de divorce a rendu en date du 29 Avril 2016, le jugement suivant :

Entre :

Le sieur Ricardo CHARLES, demandeur en divorce d'une part, et la dame Natacha

MONTINAT défenderesse en divorce d'autre part ;

Par ces motifs, Le Tribunal après avoir délibéré conformément à la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action en divorce du demandeur, le sieur Ricardo CHARLES en la forme; maintient le défaut faute de comparaitre octroyé à l'audience du mercredi vingt-neuf (29) Avril deux mille quinze contre la dame née Natacha MONTINAT ; admet le divorce des époux Ricardo CHARLES, la femme née Natacha MONTINAT ; pour injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du Code Civil Haïtien ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, aux torts exclusifs de l'épouse ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers ; Compenser les dépens en raison de la qualité des parties. Commet l'Huissier Clerbrun Faure pour la signification de ce présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous : Me Gerty Léon Alexis, Juge en audience publique et civile en ses attributions de divorce, ce vendredi 29 Avril 2016, en présence de Me Sheila Mosanto Bazile, faisant office de ministère public, avec l'assistance du sieur Jean Serge Duvert, notre Greffier.

Pour le Cabinet :

Me Jean Saviyen FABIEN, Avocat  
Me Pierre BEAUPLAN, Avocat

**AVIS DE DIVORCE**

Le Tribunal Civil de Port-au-Prince présidé par Me Jacques Hermon Constant, juge en audience publique et en ses attributions civiles de divorce a rendu en date du mercredi 1er Juin 2016, le jugement suivant :

Entre :

Le sieur Jean Niker INNOCENT, demandeur en divorce d'une part, et la dame Marie Polette SAINT-PIERRE défenderesse en divorce d'autre part ; Par ces motifs, Le Tribunal après avoir délibéré conformément à la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action du requérant, le sieur Jean Niker INNOCENT pour être juste et fondée ; maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse la dame née Marie Polette SAINT-PIERRE à l'audience précitée pour le profit du défaut, déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur Jean Niker INNOCENT, d'avec son épouse, née Marie Polette SAINT-PIERRE pour injures graves et publiques ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers ; Compenser les dépens en raison de la qualité des parties. Commet l'Huissier Jean Joseph Donald Cadet pour la signification de ce présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous : Me Jacques Hermon Constant, Juge en audience publique et civile en ses attributions de divorce, ce vendredi 29 Avril 2016, en présence de Me Paul Wesley, faisant office de ministère public, avec l'assistance du sieur Homère Raymond, notre Greffier.

Pour le Cabinet :

Me Jean Saviyen FABIEN, Avocat

Me Pierre BEAUPLAN, Avocat

**AVIS**

Le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince compétamment réuni en son local ordinaire sis au Boulevard Harry Truman Bicentenaire, a rendu en audience publique et en ses attributions civiles le jugement suivant :

ENTRE : 1) La Malazim S.A société Immobilière, établie à Port-au-Prince, patentée au no : 212261, identifiée au no : 000-004-275-3, représentée par la Présidente la Dame Monique LAZARRE, actuellement propriétaire, demeurant et domiciliée à Port-au-Prince, identifiée au no : 003-028-590-5 ; procédant par Avocats Mes. Wilson ESTIME et Henry JEAN LOUIS, Avocat du Barreau de Port-au-Prince, identifiés, patentés et imposés aux nos : 001-381-102-4, 05-01-99-1960-07-00042, 44007134173, 4510148249-3 ; 003-748-169-5, 05-01-99-1976-01-00051, 4243487,4243488 ; 003-220-539-9 ; avec élection de domicile en leur Cabinet sis à la rue de la Montagne au no : 11 (Pacot), à Port-au-Prince. Partie demanderesse d'une part.

ET :

Le Sieur Evans NICOLAS, sans domicile ni résidence connus en Haïti, partie défenderesse d'autre part : dont le dispositif est ainsi conçu :

«Par ces Motifs, le Tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi, le Ministère Public entendu, maintient le défaut requis et octroyé à l'audience civile extraordinaire et publique du vendredi vingt-deux Avril deux mille seize contre le Sieur Evans NICOLAS, faute de comparaitre ; accueille de la MALAZIM SA, Société Immobilière représentée par la Dame Monique LAZARRE pour être juste et fondée ; ordonne la démolition de toutes les constructions généralement quelconque appartenues au Sieur Evans NICOLAS déjà déguerpi par jugement en date du 19 Juin 2007 et exécuté le 23 janvier 2009 sur sa propriété sise à Pétion-ville dépendant de l'Habitation Hatte Santo, section communale de l'Etang du jonc ; accorde sur ce chef, l'exécution provisoire du présent jugement vu qu'il a titres authentiques, condamne, le Sieur Evans NICOLAS aux dépens de l'instance. Commet l'Huissier THELEMAQUE A. Junior pour la signification du jugement ».

AINSI JUGE et prononcé par nous, Me Joseph Jeudilien FANFAN, Juge à l'audience Civile, Ordinaire des loyers du Vendredi Vingt-sept Mai deux mille seize An 210ième de l'Indépendance en présence de Me. JEAN Abner Emile Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Dieuveil PIERRE.

EN FOI DE QUOI...

AINSI SIGNE, Me Joseph Jeudilien FANFAN, Juge et Dieuveil PIERRE, Greffier.

Me. Wilson ESTIME, Av.

**AVIS LEVER DE FONDS**

Pour la Construction de l'église Evangélique Piscine de Béthesda Pasteur Marcorel Zidor Chérubin, sise à Carradeux à coté de l'Hôpital King, zone Gerald Bataille.

Numéro de Compte : 2741 0211 265268

Banque : Unibank

Nom du Compte : l'église Evangélique Piscine de Béthesda

Ou par mon Cash : (509) 4633-2602





## Rencontre de deux femmes : Angela Davis et Anne-Daphnée Lemoine

À Festival Arts, nous avons reçu avec émotion et respect, Angela Davis. Cette icône des années soixante n'est ni un mythe ni une légende inabordable. (Ma génération conservait sa photo de « soul sister » — « black panther » dans la chambre). Elle est restée fidèle à sa militance pour les droits des femmes, des Afro-Américains et à ses combats pour l'égalité des noirs malgré ses séjours en prison et une condamnation à mort. Elle est venue rendre hommage à la terre mère : « Nous les noirs, nous avons une grande dette envers Haïti. C'est la racine de la liberté ». Une intellectuelle de belle eau, parlant français, charmante et curieuse de notre culture. Honneur à Angela qui a fait la grève de la faim pour les réfugiés haïtiens de Guantanamo. Longue vie ma sœur....

**MAT :** Qui est Anne Daphnée Lemoine, cette âme généreuse œuvrant dans les coulisses ?

**ADL :** Rires... Femme, je fais tant de choses, j'aime tellement apprendre. J'ai commencé avec mon père dans la publicité et dans l'audiovisuel, j'ai passé quelques années dans le 7e art en France, je me suis rendue en Afrique (au Cameroun) où j'ai passé quatre ans, en France j'ai suivi plusieurs formations dans divers domaines toujours liés à la communication. J'ai été gardienne de la paix, j'ai travaillé pendant de longues années dans un prestigieux cabinet d'avocat et dans la psychologie comportementale.

**MAT :** Polyvalente, quels sont vos rapports avec les tumultes sociaux, votre parcours dans la psychologie ?

**ADL :** Je me suis intéressée au développement personnel très jeune, après des séminaires en coaching comportemental, suis devenue conseillère conjugale. Les relations humaines sont un domaine qui me passionne. Le monde souffre d'incompréhension. Le développement personnel où la communication est laissée de côté, l'une des conséquences de ce que nous vivons actuellement. Quel dommage ! Voyez autour de nous, les tumultes sociaux le manque de civisme, la dérive d'une catégorie de personnes..... Ah ! J'aurais trop de choses navrantes à dire, je laisse ce sujet aux sociologues : si c'est moi qui le dis, cela ne changerait rien surtout en ce qui concerne les dinosaures réfractaires aux changements... Rires. Je ne veux froisser personne.

**MAT :** L'apprentissage d'une femme dans le monde médiatique, comment l'appréhendez-vous ?

**ADL :** Les médias en Haïti, c'est tout à fait différent de ce que j'ai connu ailleurs et même il y a quelques années, au fond ! Toutes ces branches font partie du même arbre : « Le manque de formation, d'instruction, d'éducation, de relations humaines ». Heureusement que toutes les personnes ne sont pas à être mises dans le même panier ! Mais il y a une forte tendance de nivellement par le bas !!!! Rires !

**MAT :** Quelle place occupe la spiritualité dans votre vie



Angela Davis en visite à Festival Arts.

?

**ADL-** La spiritualité ! Grâce au développement personnel et à la psychologie, la spiritualité occupe une part importante dans ma vie. Elle évoque les notions du divin, de Dieu, de l'au-delà, de la mort, de la réincarnation, du paradis. Elle peut se révéler bien différente de ce que décrivent les religions et les dogmes. J'ai compris qu'il m'appartenait à moi seule de mener ma vie intérieure, j'en suis l'actrice. Difficile à concevoir, cette notion ne faisant pas partie de notre culture et de notre éducation. Adolescente, j'ai lu dans la bibliothèque de mes parents « Le troisième œil de Lobsang Rampa » appartenant à ma mère. Depuis, je suis bercée par ce qui touche ce sujet : un pas extrêmement important dans mon évolution spirituelle. Ma bibliothèque regorge de spiritualité, de psychologie, de communication, de savoir-vivre, de bricolage, de décoration. Vivre avec des êtres si différents et en même temps si proches de nous pour certains, demande une sacrée dose d'amour, de respect de sensibilité ; nous sommes TOUS liés. J'ai appris à saluer la lumière intérieure des êtres nous entourant.

**MAT :** Pour une femme, quelles sont les compensations dans un

monde des affaires tellement étriqué ?

**ADL :** Nous vivons en effet dans un monde « des affaires » étriqué ! J'en fais les frais journalièrement, avez-vous remarqué ne serait-ce que sur les ondes, les personnes qui interviennent sans penser à me dire bonjour ? (Rires) je m'y suis faite, c'est le résultat de notre société. Quelques femmes m'en font la remarque, quand elles me croisent. Je réponds que, les gens m'apprécient pour mon travail, mes aptitudes d'oratrice, mais cela s'arrête là... car ils ne me connaissent pas. J'assure des cours de communication, des conférences, séminaires sur le développement personnel, pour donner un sens à ma vie. Je reçois des étudiants pour leur parler du savoir-être et du savoir-vivre. Rien ne (m'irrite) plus que l'on me dise bonsoir à huit heures du matin, ou je ne peux pas non, je monte, c'est moi-même. Cela me donne l'occasion de partager mes connaissances avec les volontaires.

**MAT :** Comment conciliez-vous vos dons artistiques avec votre vie professionnelle active ?

**ADL :** Je n'arrête jamais, je crée, peins, bricole, fais du recyclage, j'écris des émissions éducatives et de loisirs, REGARDE à la Télé

les enquêtes criminelles, les documentaires animaliers et de science-fiction. Je raffole d'une série présentée par Morgan Freeman sur la spiritualité. Comme ça, je compense.

**MAT :** Parlez — nous de vos moments de satisfaction, de la place occupée par la passion chez vous ?

**ADL :** Fervente des éléments cités auparavant, je fais tout avec méthodologie et passion. M'investis toujours à fond dans un travail une fois mon accord et ma parole donnés. C'est mon caractère. Je suis comme ça et on ne me changera pas. Passionnée de décoration, j'aime les défis ; chez moi, il y a un local dans lequel on organise des événements et qui ne paye pas de mine, et pourtant ..... mwen fe MIRAK ladan n. Voila ma satisfaction « lè mwen bat dlo e pi mwen fe Bè »... de qualité supérieure !!!

**MAT :** Vous vous dévouez pour les jeunes. Comment voyez-vous leur avenir ? Quels sont vos rêves ?

**ADL :** Les jeunes sont l'avenir. Ils n'ont pas eu les bases nécessaires. J'essaie de faire de mon mieux pour les aider dans leur vie quotidienne, à leur épanouissement personnel, mais ce n'est pas facile, personne n'a les moyens financiers dans le milieu que je veux toucher. Mais pour l'instant, je ne vois rien, pas de débouché. En attendant que les choses changent, je les encourage à apprendre. À lire, à se former, à s'informer. À travers mes cours je leur apprends à s'orienter selon leur aptitude, à être eux-mêmes sans vouloir faire plaisir aux autres. À apprendre à s'habiller selon leur morphologie. Et bien d'autres choses encore. J'espère qu'un jour cela portera fruit. Il faut se concentrer sur les jeunes, les enfants aussi, même à la maternelle, pour voir un jour cette Haïti dont ON rêve tant ! Tel est mon rêve !

**MAT :** Comment vous joindre ?

**ADL :** Mon mail est : adlp13@yahoo.fr Merci MAT de me donner l'occasion de m'exprimer. À mon tour de te dire : « RESPECT » ! ●

Propos recueillis par : Marie Alice Théard IWA/

# La mise en valeur des savoirs produits en Haïti par les Classiques des sciences sociales

L'invisibilité sur le net des connaissances scientifiques réalisées dans les pays du Sud (notamment en Haïti) n'est plus à démontrer. Elle constitue une source d'injustice cognitive. C'est un obstacle au développement local durable. D'où l'importance de l'aventure des Classiques des sciences sociales dans la valorisation de la diversité de savoirs depuis déjà plus de 23 ans, grâce, entre autres, à la coopération avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Le fondateur de cette bibliothèque numérique est Jean-Marie Tremblay qui a reçu le titre de Chevalier de l'Ordre national du Québec en 2013 et le prix du mérite scientifique régional Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2005. C'est l'une des premières et des plus grandes bibliothèques numériques francophones spécialisées en philosophie, en sciences humaines et sociales. C'est une ressource pédagogique pour de nombreux enseignants et étudiants (es). C'est aussi une opportunité pour les chercheurs d'être connus dans le monde entier.

Au sein des Classiques, il existe des collections et sous-collections valorisant les savoirs produits dans les pays du Sud : Études haïtiennes, Sociétés créoles, Chine ancienne, Civilisation arabe, Civilisations de l'Inde, etc. Elles jouent un rôle crucial dans la diffusion des auteurs des pays du Sud et dans la mise en valeur de leurs productions



Ricarson Dorcé parmi un groupe de chercheurs à l'Université Laval

scientifiques. Dans cet article, je vais parler de la sous-collection : Études haïtiennes que je dirige depuis environ quatre ans.

La sous-collection Études haïtiennes — cette vitrine pour valoriser le patrimoine scientifique haïtien en sciences sociales et en philosophie — a une histoire. Suite au séisme du 12 janvier 2010 ayant frappé Haïti, il y a eu une volonté (tant au niveau national qu'international) de préserver les ressources du patrimoine matériel et immatériel du pays. Au-delà des pertes en vies humaines, il y a eu des pertes énormes dans les principales institutions culturelles du pays, notamment les différentes

bibliothèques.

C'est alors que la professeure Florence Piron de l'Université Laval et de l'Université d'État d'Haïti (et aussi la directrice de mon mémoire de maîtrise) a eu l'idée de proposer à Jean-Marie Tremblay la création d'une sous-collection spécialisée en études haïtiennes.

À cette période difficile, les Classiques des sciences sociales nous sont donc apparus comme une véritable bouée de sauvetage. Depuis, les chercheurs haïtiens ont accès au patrimoine scientifique de leur propre pays, ce qui est un appui incontournable surtout dans un contexte où la grande partie de l'infrastructure des bibliothèques n'est pas encore reconstruite. On a déjà environ une centaine de textes d'auteurs haïtiens disponibles. On travaille très fort en vue d'impliquer tous les acteurs du pays et d'ailleurs dans cette dynamique de valorisation des productions scientifiques haïtiennes.

Au cours du mois de mars de cette année, une bonne délégation des Classiques des sciences sociales était en Haïti dans le cadre d'un grand colloque international sur la science ouverte. Accompagné de sa fille (Émilie Tremblay), Jean-Marie était là pour discuter avec les étudiants haïtiens. Ils ont été accueillis de manière enthousiaste et extrêmement chaleureuse. La délégation a pris contact avec des centaines d'universitaires qui utilisent Les Classiques dans leurs recherches. Ainsi, quelques semaines après, ces jeunes ont formé une association qu'ils ont appelée « Réseau des jeunes bénévoles des Classiques des sciences sociales en Haïti ». Depuis, ils participent à la mise en page et à la correction des textes produits en Haïti. Ils font des démarches auprès des professeurs d'université et des chercheurs en vue d'avoir l'autorisation de diffuser en libre accès leurs œuvres. Ils sont très présents à la radio, aux différents médias du pays, notamment à travers les réseaux sociaux en vue

de mobiliser la communauté des chercheurs haïtiens en faveur du libre accès. Ils animent des séminaires. Il y a de cela un mois, ils ont organisé un petit colloque à l'Institut d'Études et de Recherches africaines d'Haïti. Tout récemment, à Limonade, au campus de l'Université Henri Christophe, dans le Grand-Nord du pays, ils ont réalisé une table ronde autour de « la justice cognitive, un concept essentiel pour théoriser la valorisation des savoirs scientifiques et non scientifiques d'Haïti », table ronde à laquelle participaient Florence et Jean-Marie grâce à la magie d'internet.

C'est grâce aux Classiques des sciences sociales que beaucoup de jeunes ont pu poursuivre leurs travaux de recherche. Et ce grand réseau des jeunes bénévoles est un pas important vers le succès collectif. Par ailleurs, toute cette dynamique crée une belle image. Il y a beaucoup d'Haïtiens que j'ai rencontrés qui veulent venir à Chicoutimi, venir visiter l'UQAC, rien qu'en reconnaissance de ce que font les Classiques des sciences sociales. Je pense qu'en Afrique francophone, le constat sera le même. Dans une perspective touristique durable, cette énergie a toute sa place. Les Classiques en ce sens constituent un outil de développement économique et touristique de la région. Je parle bien du tourisme universitaire, culturel et intellectuel.

Quand on visite le site des Classiques, lit des textes écrits sur Chicoutimi et ses environs, sur la culture de la région, on va s'y intéresser, ne serait-ce que pour venir faire du tourisme culturel ! Ça pourra être aussi le cas en Haïti, car la sous-collection projette une autre image du pays. En lisant des textes en ligne, on y apprend beaucoup sur l'histoire, la culture du peuple haïtien. Les Classiques jouent ainsi un rôle fondamental dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel immatériel du monde.

Tout compte fait, la sous-collection « Études haïtiennes » — faisant partie de la grande collection des sciences sociales contemporaines de cette bibliothèque numérique — est une certaine justice cognitive qui rend visibles les savoirs produits en Haïti. Toutefois, la branche des Classiques en Haïti n'a pas tous les moyens qu'il faut pour se développer plus rapidement. Il nous manque des ressources logistiques. Nous avons une grave carence d'ordinateurs. Nous n'avons même pas un seul scanner pour numériser ; nous n'avons pas non plus un véritable espace de travail. Mais, nous restons optimistes et motivés. N'est-ce pas ce qui est d'abord essentiel ?

Ricarson DORCE



**SARAH  
STEINBAUM**

Attorney At Law  
Avoka

- AKSIDAN PÈSONÈL
- AKSIDAN MACHIN / OTO
- NEGLIJANS DOKTÈ
- IMIGRASYON
- DIVÒS AK SIPÒ POU TIMOUN
- DEFANS KRIMINÈL
- KONPANSASYON TRAVAYÈ

Hablamos Español - Nou pale Kreyòl

Biwo nan Miami

305-358-7676

www.sarahsteinbaum.com

Sarah Steinbaum, Avoka ki parèt sou pwogram televizyon Carl Fombroun sou Island TV

Tout jenerasyon

fè nou konfyans

# Vers une foire de la musique haïtienne

Pour la première fois en Haïti, une foire de la musique sera organisée. Du 17 au 19 juin 2016, l'association culturelle Jahkoustik et d'autres partenaires invitent les musiciens, promoteurs, producteurs, journalistes et vendeurs à redécouvrir l'univers de la musique haïtienne. À cette occasion, nous avons rencontré Wesly Renaud Jean, l'un des responsables de l'évènement.



Wesly Renaud Jean

## Pourquoi une Foire des musiques d'Haïti ?

La foire de la Musique est une plateforme de promotion des musiques traditionnelles, populaires et urbaines d'Haïti. C'est un espace à ciel ouvert qui propose des rythmes et des sonorités diverses avec des performances artistiques et des kiosques de vente et d'exposition pour les consommateurs de musique.

L'idée est de rendre accessibles les richesses musicales d'Haïti, et l'héritage de nos rythmes et notre culture. C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre les différents maillons de la chaîne musicale, et les différents rythmes.

L'idée de la foire des musiques d'Haïti est de mobiliser la communauté autour d'une activité artistique qui tient compte de la dimension « transmission des savoirs » et porter les gens à se déplacer dans le cadre d'une manifestation culturelle populaire à Port-au-Prince et à travers la région métropolitaine.

Mobiliser aussi les acteurs sur la nécessité de valoriser les métiers de la musique. Sensibiliser les consommateurs sur l'importance des droits d'auteur et la nécessité de combattre le piratage des œuvres musicales, en les incitant à acheter les œuvres

originales des artistes.

## Quelle participation attendez-vous du public à cette foire des musiques ?

La foire des musiques d'Haïti est un projet tout public. Toutefois, compte tenu de notre volonté de transmettre un savoir patrimonial immatériel, certains aspects de l'évènement visent en particulier les jeunes, les artistes, les universitaires, les groupes de recherche et toutes les entités susceptibles d'y trouver un intérêt.

Une place d'honneur est aussi réservée aux professionnels de toute la chaîne musicale. Les managers d'artistes, les producteurs, les promoteurs de spectacle, les techniciens de scène, de son, de lumière, les musiciens, les compositeurs et paroliers, les disquaires et tous ceux qui, à un niveau ou un autre, travaillent dans le secteur.

## Du menu offert dans cette foire ?

La foire des musiques d'Haïti repartie en plusieurs volets : 1) Rencontre, partage et loisir : Les gens pourront visiter l'espace, acheter des produits et des œuvres exposés, et se prendre en photos avec des artistes et participer à l'ambiance. 2) Musée, Patrimoine : Il consiste à l'exposition d'instruments, d'œuvres, de produits et matériel de support faisant partie du patrimoine musical haïtien. Sont exposés dans cet espace, des instruments et appareils de musique désuets tels : cassette, tourne-disque, gramophone, des instruments traditionnels de musique et des costumes. Une part importante du volet Musée et Patrimoine est consacrée à l'exposition d'objet (plaques d'honneur, article de journaux, photo, œuvre musicale, archives et autres) retraçant les quarante ans d'existence du groupe Magnum band. 3) Scène et découverte : Offre un espace d'expression aux artistes émergents. Pendant quelques minutes, l'artiste dispose de la scène pour une courte prestation qui sera appréciée par le public présent. Des artistes confirmés

peuvent aussi s'associer à ces prestations afin de créer l'animation. 4) Transmission de Savoir : En dernier lieu, la foire s'inscrit dans une forte logique de transmission du savoir qui permettra au public de se former et de s'informer sur des sujets relatifs à la musique. Des ateliers, conférences, tables rondes et projections de film sur la musique seront proposés sur le site même de la foire dans cette perspective.

## Quel est le mécanisme des ventes à cette foire des musiques d'Haïti ?

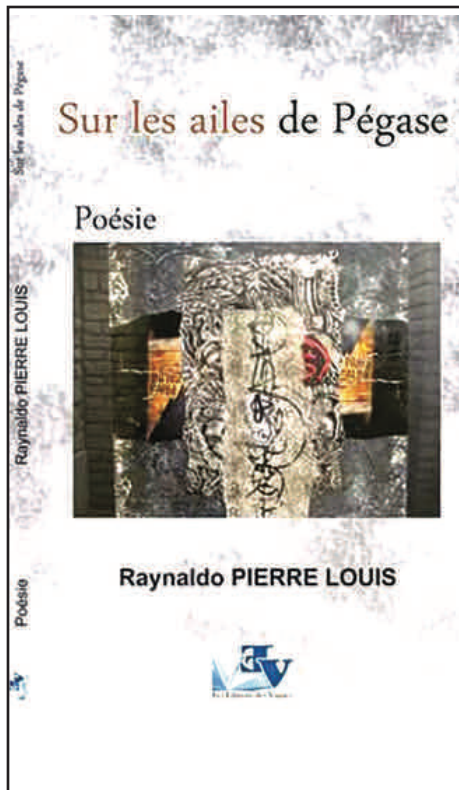
Sept catégories de musique vont être exposées. Pour chacune de ces catégories, des CD, Maillots, poster et autres produits des artistes seront disponibles sur les étagères pour les visiteurs. 1) Roots Rock Reg-

gae : Boukman Eksperyans, Lakou Mizik, Ram, Ysraël, Jean Bernard Thomas, Symbi roots, Edy Francois, Rebellion; 2) Musique urbaine : Belo, BIC, Darline Desca, KEB, Tamara Suffren, Miu, Jean Jean Roosevelt... ; 3) Slam : Collectif hors-jeu, feu vert, Cœur rimé, gens d'Amérique ; 4) Rap : Fantom, Pjay, Baki Popilè, Princess Eud, Dad krezy, Toppo-X, zatrap ; 5) Compas : Klass, JBeatz, Bel plezi, Kreyolla, disip ; 6) Hors série : Carole Demesmin, Cornélia (Ti Corn) Shutt-Aimé, Jean-Claude Martineau, Boulo Valcourt, Eme-line Michel, Beethova Obas.

Une sélection de variétés sera exposée par Mélodisque, au menu de cette activité.◆

## Propos recueillis : par Walcam

# Raynaldo Pierre Louis vole « Sur les ailes de Pégase »



Raynaldo Pierre Louis. Sur les ailes de Pégase. Éditions des Vagues. 2015.

« Sur les ailes de Pégase », c'est le titre d'un recueil de poèmes publié par le poète Raynaldo Pierre Louis. Il est composé de plus d'une quarantaine de poésies en vers libres. Ce recueil de poèmes d'une soixantaine de pages est édité par Les Éditions des Vagues en janvier 2014 dans la collection Mots-Passants.

L'amour passionné, physique, la beauté de la nature, du cosmos, constitue la toile de fond et la thématique de ce recueil de poèmes. L'auteur Raynaldo Pierre Louis, originaire de Jacmel, déploie les images pour apporter à la poésie une lumière crépusculaire. Foisonnants, lyriques, musicaux, ces poèmes sont le fruit de son imaginaire débordant, mais aussi de ses vécus nostalgiques.

« J'ouvre les portes du ciel

Et les séraphins s'envolent vers d'autres cieux

Je vis en oiseau solitaire  
Dans les nuages incertains  
Ma vie recluse comme un moine  
Dans la solitude des fantômes en délire  
Je porte l'oriflamme des brises taci-  
turnes

Dans le passeport des siècles qui voya-  
gent. » (p.25)

Préfacé par Jean Erian Samson, ce recueil de poèmes intitulé « Sur les ailes de Pégase » est jalonné de belles métaphores. La poésie de Raynaldo est à la recherche de l'irréel pour oublier l'insupportable du quotidien.

« Pour enjamber le cycle des saisons  
creuses

J'ai dû inventer une légende d'île  
Et m'adhérer à la syntaxe d'azur blême  
Des parachutes  
Des cerfs-volants  
Des pipirites

Et des voyageurs nocturnes. » (p.33)

Je vogue à contre-geste  
À contre-jour  
Dans la démangeaison des rêves...  
Claquemuré dans mes propres murs  
Je rêve le filtrage de la pluie d'or  
Dans l'entrebâillement de la tour.  
(p22/23)

Dans le recueil de poèmes, « Sur les ailes de Pégase », il y a le goût des mots, un mal d'amour, des pensées vagabondes, de la nostalgie, des plaintes, des pleurs et de la joie. Chez Raynaldo Pierre Louis, les mots sont mis en vedette. Ils défilent comme des images. Entre le surréalisme des sens et le classicisme du verbe, « Sur les ailes de Pégase », se place délibérément, entre le rêve et la réalité. ●

Aljany Narcisus

## Drogué, Chris Brown se fait arrêter par la police à Amsterdam

Lors d'une virée dans la capitale hollandaise, le rappeur, qui était sous l'effet du cannabis, a été interpellé le samedi 11 juin par des policiers à la sortie d'un coffee shop.

Nouveau scandale pour le rappeur américain. Chris Brown s'est fait arrêter sous l'emprise du cannabis, samedi 11 juin à Amsterdam. Il conduisait une moto sans plaque d'immatriculation après avoir fait le tour des coffee shops de la ville. Contrairement à ses habitudes, le chanteur s'est montré très calme. Il a suivi les policiers au commissariat de la capitale hollandaise, sans opposer la moindre résistance. Même sous l'influence de la drogue, le chanteur a eu la présence d'esprit de trouver un arrangement. Chris Brown leur a proposé de venir en VIP à son concert, qui se déroulait le soir-même. Résultat: il est reparti avec une simple amende.

Une histoire qui finit bien pour le rappeur américain, qui ne compte plus ses nombreuses arrestations. Ses actes de violences et ses débordements font désormais partie de sa routine. Il y a quelques années déjà, il avait fait preuve d'agressivité envers son ex-petite amie, la chanteuse Rihanna. Dernièrement, il avait fait



Chris Brown lors de son arrestation par la police hollandaise à Amsterdam le week-end dernier. / Photo : Capture d'écran Youtube

parler de lui en donnant un coup de pied dans la tête d'un parfait inconnu à la sortie du très prisé Gotha Club de Cannes.

Encore sous l'effet de la drogue,

le chanteur a publié une vidéo sur son compte Instagram. On y voit le jeune homme tenter de faire passer un message à ses fans: «Message du service public: ne conduisez pas sans

plaque d'immatriculation s'il vous plaît». Curieusement, le rappeur ne fait aucune allusion à la drogue... ●

Source : lefigaro.fr

L'ACADEMIE DE DANSE  
RÉGINE MONT-ROSIER TROUILLOT  
PRÉSENTE

# MAMMA MIA!

24 ET 25 JUIN 2016  
TARA'S LA SAPINIÈRE | 7 HRES PM | \$50 US



Une partie des fonds récoltés ira au profit de TIMKATEO

POUR TOUTES INFORMATIONS,  
APPELEZ AU 2942-4000



HAÏTI/FHTT

# Haïti au championnat latino-américain des U-15 !

Si le football haïtien est sorti par la petite porte à la Copa America Centenario, le tennis de table avec ses deux pongistes, Donika St Fleur et Olivier Guerrier, va essayer de faire flotter le bicolore national en terre voisine du 14 au 19 juin au championnat latino-américain des moins de 15 ans.



La délégation haïtienne pose pour une photo souvenir avec le drapeau national. | Photo Buckford Démosthène

C'est vrai que le football est le sport roi en Haïti, mais il n'est pas la seule discipline pratiquée. Le tennis de table est l'un des sports joués un peu partout sur le sol national et qui fait honneur au pays sur le plan international. Au cours du mois de juin, les yeux sont rivés vers les États-Unis d'Amérique parce que la Sélection nationale senior de football participait à la 45e édition de la Copa America dénommée Copa America Centenario, mais les ambassadeurs haïtiens sont éliminés parce qu'ils ont perdu leurs trois matches face au Pérou (0-1), au Brésil (1-7) et à l'Équateur (0-4). Si le football haïtien a échoué, le tennis de table appelé ping-pong aura la possibilité de faire flotter haut le bicolore national à la « Copa America de tennis de table » dénommée championnat latino-américain des moins de quinze

ans à Santo Domingo du 14 au 19 juin. La délégation haïtienne est composée de Donika St Fleur et Olivier Guerrier (athlètes), Rafael Neposiano Monteiro (entraîneur) assisté de Sébastien Muzeau, et Fabrice Joseph (chef de mission). La délégation haïtienne a laissé le pays le dimanche 12 juin dernier.

Avant le départ de la délégation, le jeune Donika St Fleur, âgé de 13 ans qui a atteint les quarts de finale lors de l'édition précédente, a déclaré qu'il est très motivé et qu'il se sent prêt à affronter ses adversaires étrangers parce qu'il a l'habitude de se frotter avec eux. « Je me sens prêt à les affronter. L'année dernière, je les ai rencontrés et je vais prendre ma revanche. J'ai beaucoup travaillé à l'entraînement afin de combler mes lacunes pour ne pas les rééditer. Je promets à tous mes fans de faire de mon mieux pour apporter la médaille au bercail », a fait savoir

Donika, le jeune espoir du tennis de table haïtien à qui les Dominicains ont offert la naturalisation, car ils ont vu en lui un futur champion.

Âgé de 14 ans, Olivier Guerrier, de son côté, est plus prudent que Donika en mentionnant qu'il va tout faire pour ne pas décevoir le pays tout en admettant qu'il aura sur sa route des adversaires très difficiles à vaincre.

« C'est un honneur pour moi de représenter mon pays. J'aurai sur mes épaules la lourde tâche de faire froter notre drapeau. Le travail sera très difficile, mais je vais faire de mon mieux pour être toujours très motivé parce que mes adversaires sont très coriaces », a précisé Olivier Guerrier qui a saisi l'occasion pour remercier les dirigeants de la Fédération pour le travail exceptionnel qu'ils sont en train de réaliser avec le ping-pong haïtien. « Je remercie la Fédération haïtienne

de tennis de table (FHTT) qui fait un travail important en encadrant les jeunes pongistes haïtiens afin d'assurer l'avenir de cette discipline sportive dans le pays », a-t-il ajouté. Pour sa part, le Brésilien Rafael Neposiano Monteiro, entraîneur de la Sélection nationale a fait savoir que ses poulains ont beaucoup de talent, mais il n'est pas optimiste quant au sacre des pongistes haïtiens parce qu'ils ont beaucoup à apprendre. « Ils ont beaucoup de talent. Ils sont l'avenir du ping-pong haïtien. Il serait très difficile pour eux d'être champions parce qu'ils auront sur leur route plusieurs pongistes d'Amérique très expérimentés. De toute façon, ils seront à Santo Domingo pour acquérir de l'expérience », a déclaré l'entraîneur brésilien Rafael Neposiano Monteiro qui s'exprime parfaitement bien en créole.

## La FHTT espère un nouvel exploit de Donika

Le secrétaire général de la Fédération haïtienne de tennis de table Buckford Démosthène a fait savoir que la FHTT espère que Donika renouvelle l'espoir de l'année précédente tout en souhaitant aussi bonne chance à Olivier Guerrier et aux autres membres de la délégation haïtienne tout en ajoutant que « ces deux athlètes travaillaient assidument sous la supervision de nos deux entraîneurs dans le souci d'offrir une bonne image d'Haïti sur le plan international. »

La participation d'Haïti à ce championnat majeur de la région est effective grâce à la MSC Trading S.A qui a répondu favorablement à la demande de sponsoring, selon les dires de Ralph Kernizan, président de la FHTT qui a profité pour lancer un appel à l'État haïtien pour lui demander d'accompagner les fédérations afin que le pays soit bien représenté sur la scène internationale.

Il faut noter que Donika St Fleur et Olivier Guerrier représenteront le pays également en double. ●

Gérald Bordes

HAÏTI / FOOTBALL COPA AMERICA CENTENARIO

# Participation minuscule de l'équipe haïtienne !

Sur les trois matches joués dans la Copa America centenario, la sélection haïtienne a un bilan de trois défaites, un but marqué et douze encaissés et termine à la dernière place du groupe B. Éliminés dès leur deuxième match, les joueurs de Patrice Neveu ont évolué très en dessous des attentes. La sélection haïtienne quitte la compétition avec l'étiquette de la plus mauvaise équipe, une tâche de plus dans le cahier d'échecs du sélectionneur Patrice Neveu.



Jaime Ayovi avec son dossard 17 heureux après son but contre la Sélection haïtienne. Crédit photo : concacaf.com

Le dimanche 12 juin 2016 au MetLife Stadium (New Jersey), l'équipe haïtienne était face à l'Équateur pour sa dernière rencontre dans la quarante-cinquième édition de la Copa America dite « Copa Centenario ».

Les bleu et rouge ont baissé pavillon sur le score de quatre buts à zéro avec des buts signés Enner Valencia 20', Jaime Ayovi 37', Christian Noboa 57' et Antonio Valencia 78'.

Ce qui fait au total douze buts encaissés par Johnny Placide et ses coéquipiers. L'unique but de l'équipe nationale a été marqué par James Marcelin lors de la lourde défaite 7-1 face au Brésil. Avec zéro point sur neuf, les Haïtiens sont derniers du groupe B derrière les deux qualifiés, le Pérou et l'Équateur qui ont réalisé respectivement sept et cinq points, et le Brésil en troisième position avec quatre points.

Au-delà du nombre de buts encaissés, l'équipe haïtienne n'a jamais été à la hauteur de ce qu'elle devait réaliser. En dépit de la performance individuelle de chaque élément du groupe, collectivement l'équipe haïtienne n'a pas su faire grand-chose. Plusieurs éléments peuvent expliquer son échec.

## Patrice Neveu n'a rien innové

Quand il était à la tête de l'équipe haïtienne, Marc Collat a institué un système 4-3-3 avec trois milieux de terrain défensifs et trois joueurs offensifs. Après quelques résultats, ce système s'est avéré très limité face à des adversaires qui ont un niveau supérieur ou égal aux Grenadiers. Car, les milieux de terrain à défaut d'être combatifs, créent un blocage systématique dans l'entre jeu haïtien. Ce qui lui a coûté sa révocation.

Avec l'arrivée de Patrice Neveu, plus d'un attendait quelques changements dans ce système. Au contraire, M. Neveu a marché aveuglément sur les traces de son prédécesseur avec les mêmes éléments, sans aucune modification. Dans la Copa Centenario, la limite technique et tactique des Haïtiens a été visible. Une équipe très peu mobile avec un jeu haché.

## Beaucoup trop de modifications dans l'équipe de départ

Depuis son intronisation aux commandes de l'équipe haïtienne, Patrice n'a jamais trouvé un onze de départ fixe. À l'exception de la ligne défensive, le sélectionneur a

modifié à chaque match le reste de l'équipe. Durant les trois matches d'Haïti dans la Copa Centenario, le technicien a toujours une modification qui se révèle chaque fois inefficace.

Cette élimination de l'équipe haïtienne est, peut-être, l'occasion de remettre en question la formule utilisée pour la mise en place d'une sélection haïtienne avec des expatriés qui ne jouent pas régulièrement dans leurs clubs. Elle prouve également, l'échec de monsieur Neveu qui a un catastrophique bilan d'une victoire et de six défaites en sept matches.

## Brésil quitte la Copa sur une main de Raul Ruidiaz

Quelques minutes après le dernier match de la Sélection haïtienne, le Brésil qui a pourtant été l'un des favoris de ce groupe B a quitté la compétition par la petite porte suite à une défaite 1-0 face au Pérou. Le seul but du match a été inscrit par Raul Ruidiaz de la main à la soixante-quinzième minute de la rencontre. Un but qui a été tardivement validé par l'arbitre uruguayen Andres Cunha malgré la protestation des Brésiliens.◆

**Kenson Désir**  
kdesir@lenational.ht

## TENNIS

### Dominic Thiem remporte le tournoi de Stuttgart

Dominic Thiem a battu Philipp Kohlschreiber (6-7 [2], 6-4, 6-4), lundi en finale du tournoi de Stuttgart. Le match, débuté dimanche, a été interrompu par la pluie. La rencontre a été arrêtée, alors que Philipp Kohlschreiber menait 3-2 dans la première manche. Lundi, l'Allemand a finalement empoché le set, avant de subir la loi de Dominic Thiem. Âgé de 22 ans, demi-finaliste à Roland-Garros, ce dernier a décroché la huitième victoire de sa carrière, et la quatrième de sa saison (après les tournois de Buenos Aires, Acapulco et Nice). C'est également son premier succès sur herbe. Du coup, il s'est déjà imposé cette année sur toutes les surfaces. Enfin Thiem a battu pour la première fois Kohlschreiber, à l'issue de leur troisième confrontation.

## FOOTBALL

### Roumanie : la Fédération et deux anciens responsables condamnés

Une amende de 240 millions d'euros pèse sur la fédération roumaine, la ligue professionnelle et deux anciens responsables sont condamnés ce lundi. Le tribunal de Bucarest a annoncé lundi la condamnation en première instance de la Fédération roumaine de football (FRF), de la Ligue professionnelle (LPF) et de deux anciens cadres du football roumain à payer une amende commune de 240 millions d'euros au club Universitatea Craiova. Dans ce dossier d'abus de service, l'affaire remonte à 2011, lorsque le club de première division roumaine a été suspendu de la FRF à titre temporaire.

### Alain Casanova nommé officiellement entraîneur de Lens

Alain Casanova vient d'être officiellement nommé entraîneur de Lens. Comme cela a été annoncé, Alain Casanova vient d'être intronisé ce lundi nouvel entraîneur du RC Lens. L'ancien technicien de Toulouse a donc bien été préféré à Philippe Montanier pour occuper ce poste. Le désormais coach des « Sang et Or » s'est engagé pour deux années plus une en option, comme vient de l'indiquer Gervais Martel, le président du club.

### Leicester City : Marcin Wasilewski prolonge son contrat

Le défenseur international polonais Marcin Wasilewski a prolongé son contrat à Leicester. Après neuf matches, toutes compétitions confondues, avec Leicester City cette saison, le défenseur international polonais Marcin Wasilewski a annoncé sa prolongation de contrat d'une saison avec les Foxes. Marcin Wasilewski (36 ans, 60 sélections) a rejoint Leicester en 2014.

### Miralem Pjanic à la Juventus Turin (officiel)

L'international bosnien Miralem Pjanic est officiellement turinois. Le milieu de la Roma s'est engagé cinq ans lundi avec la Juventus. Annoncé depuis plusieurs jours, le transfert de Miralem Pjanic à la Juventus Turin est désormais officiel. Après avoir passé sa visite médicale, le milieu de terrain de 26 ans s'est engagé de cinq ans avec la Vieille Dame. L'international bosnien touchera 4,5 millions d'euros par saison, et la Juventus Turin l'a payé 32 millions d'euros, comme l'a indiqué la Roma sur son site internet. Pjanic était sous contrat à Rome jusqu'en 2018. Il est arrivé à la capitale italienne en 2011, en provenance de l'Olympique Lyonnais, contre 9 millions d'euros.

natcom | 4G+

All  
In  
One  
elite



avec

2000<sup>00</sup>  
HTG

All in One Elite

15 GB | internet illimité

+ 2000 HTG Cash-back  
valable pour 30 jours

Faites le  
00000000000000000000  
pour activer le plan

- recevez 1000 HTG pour les appels et sms sur le réseau Natcom
- recevez 1000 HTG pour les appels internationaux ainsi que les appels et sms vers les autres réseaux.